

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

La place des salles d'études patrimoniales en bibliothèque au XXIème siècle : entre obsolescence et oubli ?

Tim CARPENTIER

Sous la direction de Christelle Di Pietro Directrice adjointe des études – ENSSIB





Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention – sciences de l'information et des bibliothèques

Parcours – politique des bibliothèques et de la documentation

La place des salles d'études patrimoniales en bibliothèque au XXIème siècle : entre obsolescence et oubli ?

Tim CARPENTIER

Sous la direction de Christelle Di Pietro Directrice adjointe des études – ENSSIB



Remerciements

Je tiens à remercier Mme Di Pietro pour son accompagnement, ces conseils, son encouragement et son écoute tout au long de l'année qui m'ont poussé à mener ce travail à son terme.

Je remercie les bibliothécaires qui ont pris le temps de répondre à mon questionnaire, d'échanger au téléphone et par email. Ces échanges m'ont permis d'obtenir une richesse de point de vue, de pratique et d'expérience absolument inestimable. Je ne serais pas parvenu à mener ce travail sans eux.

Merci à Rémi Cordonnier, Jean Vilbas, Florent Palluault, Catherine Klein, Sandrine Koullen, David Jonathan Benrubi, Aude Pontalier, Laëtitia Durand, Jean-François Hannecart, Jocelyne Deschaux, Nathalie Dugue, Emilie Dreyfus, Marion Durand-Vial, Agnès Leca, Claire Haquet et Louis-Gabriel Bonicoli.

Je remercie également les bibliothèques de Troyes, du Havre, de Bordeaux, de Grenoble, d'Evreux, de Charleville-Mézières, de Clermont-Ferrand, de Strasbourg, de Besançon, de Nantes, du Puy en Velay, de Mulhouse et de Chalons sur Saône.

Résumé: Les salles d'études dédiées au patrimoine en bibliothèque publique paraissent de plus en plus désertées. L'absence d'une littérature conséquente sur le sujet laisse penser à un sujet délaissé, voir oublié dans le monde des bibliothèques publiques. Si ces espaces sont repensés peu à peu par les professionnels, une vraie inquiétude subsiste avec la disparition progressive du public qui fréquentait le patrimoine. A travers chronologie et discussions avec les bibliothécaires, nous essayons de retracer et comprendre la situation que connaissent les salles d'études aujourd'hui, visiblement en opposition avec le reste des secteurs de la lecture publique.

Descripteurs: patrimoine, usage, réserve, numérisation, culture, valorisation.

Abstract: The study rooms dedicated to heritage in the public library seem increasingly deserted. The lack of substantial professional literature on the subject suggests a neglected or even forgotten subject in the world of public libraries. If these spaces are gradually redesigned by professionals, a real concern remains with the pure and simple disappearance of the public who frequented the heritage. Through chronology and discussions with librarians, we try to trace and understand the situation facing study rooms today, in contrast to the rest of the public reading sectors.

Keywords: Attendance, heritage, use, reserve, digitization, cultural policy.

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible en ligne http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

d'Utilisat ligne http postal à (tion Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible en p://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.frou par courrien Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, ia 94105, USA	n r
-	ABREVIATIONS	
	ΓΙΟΝ	
UN PATRIM	IOINE PROGRESSIVEMENT MIS A L'ECART	13
A.	Des confiscations aux médiathèques	
1.	Le rôle de la révolution	
2. 1	La répartition des biens	14
3. (Changement à l'heure du socialisme	15
В.	Les effets de la décentralisation	
1.	Les lois	
2.	Redonner une importance au patrimoine	19
3.	La médiathèque verrouille-t-elle le patrimoine ?	
C.	Un sujet sous-étudié ?	22
1.	Une littérature professionnelle trop rare	
2. professio	Le public curieusement absent des réflexions : une distinction nnelle ?	24
LA SALLE I	D'ETUDE : ETAT ET MATERIALISATION	29
A.	Matérialisation de la salle patrimoine	30
1.	Reconnaître et identifier le fonds	
2.	Des missions trop éloignées des pratiques actuelles ?	33
В.	Un questionnaire pour comprendre	
1.	Qui sont les interrogés	
2.	Un espace plus ouvert ?	35
3.	Baisse d'usage et manque de personnel	36
L'ŒIL DES	PROFESSIONNELS	41
A.	Une désaffectation progressive	41
1.	Des lieux inadaptés	
2.	La question des places en salle de consultation	42
3.	Des usages en forte baisse	
В.	La fin d'une époque	
1. Lectura	Exemple d'une collaboration pour moderniser le patrimoine : Plus	
2.	Un besoin de surveillance renforcé	

3.	3. La part grandissante du numérique		
4.	Des lieux vivants	54	
C.	Entre désacralisation et représentation	58	
1.	Une scission incontournable?	59	
2.	Maintenir une impérative singularité	61	
3.	La question des espaces inexistants	63	
CONCLUSIO	ON	67	
SOURCES		73	
BIBLIOGRA	PHIE	75	
ANNEXES		81	
GLOSSAIRE		85	
INDEX		87	
TABLE DES	ILLUSTRATIONS	89	
TARLE DES	MATIFRES	01	

Sigles et abréviations

ARALL: Auvergne Rhône-Alpes Livre et Lecture

BMC : Bibliothèque Municipale Classée

BMVR : Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale

BNF : Bibliothèque Nationale de France

BPI : Bibliothèque publique d'information

BU: Bibliothèque Universitaire

DCB : Diplôme de Conservateur des Bibliothèques

DLL : Direction du Livre et de la Lecture

DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

PAPE : Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit

PNS: Plan National de Signalement

RLP : Réseau de lecture publique

INTRODUCTION

En France, les bibliothèques de lecture publique ont connu un enchaînement de mutation extrêmement rapide, amenant celles-ci à devenir des lieux essentiels dans les pratiques culturelles des français.

Les raisons sont dues à une diversité de bouleversements, que l'ensemble de notre société a connu, à commencer par l'évolution des pratiques culturelles, la lecture étant comprise dans celles-ci. Les évolutions des loisirs et de la consommation, la massification des offres physiques, numériques et audiovisuelles ont touché et changé les modes de fonctionnement des bibliothèques publiques, leur manière de gérer les collections, de mettre en œuvre une politique documentaire...

Aujourd'hui, les bibliothèques publiques peuvent être caractérisées comme des espaces culturels polyvalents accessibles et ouvertes à tous ; sans nécessité pour l'usager d'être inscrit et de devoir payer¹, ce qui fait leur particularisme. Les collections si diversifiées de livres côtoient des espaces numériques, des Fablab ou des salles de jeux. En ces murs, la bibliothèque est le théâtre d'une pluralité d'animation : heures de lecture, spectacles, concerts, jeux de pistes, cafés littéraires, ateliers de création manuelle...

Une importante littérature et une réflexion nourrie ont servi à repenser les espaces des médiathèques pour y faire cohabiter tous ces éléments. Devenues espaces mouvants et vivants, elles n'en conservent pas moins une partie dédiée à la consultation des collections dans une atmosphère plus classique².

Cependant, un des secteurs d'origine des bibliothèques publiques françaises paraît souffrir d'un déficit de légitimité, couplé d'une fréquentation en baisse, en dépit des évolutions diverses. Il s'agit du secteur patrimonial, précisément de sa section « accessible » au public, qu'on nomme communément salle d'étude patrimoniale.

A la suite de recherches bibliographiques, de divers échanges menés par téléphone et d'une enquête transmise en ligne, un constat semble s'être imposé pour de nombreux

(CC) BY-NC-ND

¹ Un texte de loi récemment voté allant dans ce sens :

https://www.legifrance.gouv.fr/dossierlegislatif/JORFDOLE000043635120/ Loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.

² En l'occurrence, les textes, ouvrages et réflexions traitant du Troisième Lieu.

professionnels. Les salles d'études patrimoniales connaitraient un déficit de fréquentation important ; et les consultations des fonds patrimoniaux seraient en forte baisse. La numérisation des fonds anciens, l'accueil de plus en plus large qu'offrent les Bibliothèques Universitaires, accompagné du paradoxe que véhicule une salle *d'étude* patrimoniale dans une médiathèque où tout est de plus en plus toléré, peuvent être un ensemble de raisons qui rend ces espaces inadéquats avec la conception moderne de la bibliothèque.

A ce titre, il paraît légitime de se questionner si la salle d'étude patrimoniale a-t-elle a encore sa place dans la bibliothèque de demain.

UN PATRIMOINE PROGRESSIVEMENT MIS A L'ECART

A. DES CONFISCATIONS AUX MEDIATHEQUES

1. Le rôle de la révolution

Bien que l'histoire des bibliothèques soit connue et fut étudiée à de nombreuses reprises³, une contextualisation et un rappel historique est toujours nécessaire pour le bon traitement d'un sujet de recherche. Une partie importante de la recherche dans ce domaine a nécessité une plongée dans le travail de conservation et d'entretien des bibliothèques publiques. A la suite des fameuses confiscations révolutionnaires, une quantité d'établissements ont conservé des collections patrimoniales ; et certains en possédant des quantités si importantes, des documents rares et précieux si remarquables qu'il fut décidé dans un décret⁴ de les classer, donnant lieu aux 54 Bibliothèque Municipales Classées que nous connaissons encore aujourd'hui.

Bien entendu, il eut été une erreur de traiter uniquement de la question du patrimoine en partant des BMC : toutes les bibliothèques possédant des collections patrimoniales importantes n'ont pas cette reconnaissance : certains fonds ont été omis ou tout simplement, ne furent pas jugés comme suffisamment pertinent à l'époque pour nécessiter un classement. C'est tout l'intérêt de la recherche menée ici.

La base des structures de lecture publique est donc l'établissement de bâtiments d'accueils et de consultation. Les bibliothèques ont d'abord existé en tant que bâtiment conservant tous types de livres sans réelles classifications, si l'on peut utiliser ces termes, pour les documents confisqués. Les départements patrimoniaux

(CC) BY-NC-ND

³ POULAIN, Martine. *Histoire des bibliothèques françaises : 1914-1990*. Paris, Ed.du Cercle de la librairie, 2009.

⁴ Le 2 novembre 1789, les premières confiscations touchent les biens du clergé qui sont mis aux enchères (décrets des 19 et 21 décembre 1789) en vue du rétablissement des finances publiques. Un décret du 9 février 1792 confisque les biens des nobles émigrés, auxquels viennent s'ajouter par décret du 8 mars 1793 ceux des écoles et collèges des villes, paroisses, communautés religieuses, universités. Les biens des prêtres réfractaires à la constitution civile du clergé sont également placés « sous la main de la nation » de l'été 1792. Le 27 janvier 1794, les « dépôts littéraires » ainsi constitués sont transformés en bibliothèques publiques. Un comité national en organise l'inventaire et le catalogue.

des bibliothèques municipales sont ainsi le canal historique de celle-ci, à savoir l'axe central de leur raison d'être jusqu'à la seconde guerre mondiale (l'après-guerre et la recomposition de la lecture publique vont provoquer un changement dans leur rôle lié majoritairement à des bouleversements des mœurs dont la liste n'est pas exhaustive).

Ainsi, le décret du 02 novembre 1789 stipule que « *Tout les biens ecclésiastiques sont à disposition de la Nation* » et les décrets du 23 et 28 octobre 1789 d'ajouter que les bibliothèques sont exclues de la vente de biens ecclésiastiques. Leurs transferts seront ordonnés dans 545 sites de districts français (la France comptant alors 83 départements). Les biens confisqués sont sous-main de la Nation. Officiellement, le décret du 08 janvier 1794 transforme ces dépôts littéraires, d'abord provisoire, en bibliothèque, à la garde des villes dépendante de l'État. Cet acte de décret est ainsi vu comme fondateur des Bibliothèques Municipales, néanmoins, cela ne ressemble à cette période qu'à un simple amas de livres⁵.

2. La répartition des biens

C'est à la suite d'un décret du 1er juillet 1897⁶ que naît le classement des bibliothèques françaises, principe reposant sur la présence de collections détenu es et conservées par l'État. Ce n'est pourtant qu'à partir de la Loi du 20 juillet 1931, relative aux régimes des bibliothèques publiques des villes et de leurs personnels, qu'est instauré un classement de Bibliothèques Municipales, selon trois catégories⁷.

- Les bibliothèques municipales dites « Classés ».
- Les bibliothèques soumises à un contrôle technique régulier et permanent.

٠

⁵ ULYSSE, Robert, Recueil de lois, décrets, ordonnances, arrêtés, circulaires... concernant les bibliothèques publiques, communales, universitaires, scolaires et populaires . Paris, 1883. Consulté le 24 novembre 2021

https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notices/48814-recueil-de-lois-decrets-ordonnances-arretes-circulaires-etc-concernant-les-bibliotheques-publiques-communales-universitaires-scolaires-et-populaires-publiesous-les-auspices-du-ministere-de-l-instruction-publique-par-ulysse-robert

 $^{^6}$ ODDOS, Jean-Paul, $\it Le$ patrimoine. $\it Histoire,$ pratiques et perspectives . Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 1997.

⁷ Ibid

- Les bibliothèques pouvant être soumises à des inspections prescrites par décisions du ministre.

Cet état restera stagnant, sans évolution majeure dans l'établissement des bibliothèques, et il faut attendre l'après-guerre pour trouver une évolution majeure dans la législation des bibliothèques

Le désir d'harmonisation et d'amélioration de l'action culturelle « apparaît » plus nettement en France avec l'établissement de la cinquième République et la création du ministère dédié à la culture. C'est pourtant le domaine du spectacle, de la monstration artistique, physique et orale (théâtre, opéra) qui est priorisé. Des réflexions internes et professionnelles aident cependant à repenser des espaces qui vont drastiquement évoluer au tournant des années 1970-1980 via les lois de décentralisation et la nouvelle appellation émergente, « médiathèque ».

3. Changement à l'heure du socialisme

Le premier gouvernement socialiste français, élu en 1981, exprimera nettement la volonté de créer un « *impératif culturel* ».

« Je propose aux français d'être avec moi les inventeurs de la culture ». Ainsi s'exprimait Jack Lang, ministre de la Culture de l'époque, le 17 novembre 1981 à l'Assemblée Nationale pour défendre les investissements prévus dans son discours intitulé « Un ministère, pourquoi faire ? ». On notera là-dedans les symboliques propos « Il y a 44 ministres de la culture », de « Conduire une politique nouvelle pour l'art et la création », la revendication au « droit à la vie et droit au bonheur » à travers la culture, ou d'un consentement et soutien « sans précédent des hommes de culture au gouvernement »⁸. Dans cette vision de la culture, le patrimoine n'est pourtant pas oublié : le rapport Desgraves est réalisé à la suite de cette élection. Mais cela se noie dans un flux d'innovation architecturale, gestionnaire et conceptuelle en bibliothèque.

L'une des structures les plus marquantes de l'époque n'est autre que la BPI (Bibliothèque Publique d'Information). Réunie avec le centre culturel et d'art du

- 15 -

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD| Mémoire | Aout 2022

Droits d'auteur réservés.

⁸ LANG, Jack, « Un ministère, pourquoi faire ? » https://www2.assemblee-nationale.fr/decouvrir-lassemblee/histoire/grands-discours-parlementaires/jack-lang-17-novembre-1981. Consulté le 12 octobre 2021.

plateau Beaubourg en 1970, l'objectif est d'orienter sur la lecture pour décliner ensuite vers d'autres services culturels. La BPI s'inscrit d'office comme l'un des tous premiers espace culturel polyvalent, par une offre riche rendant le lieu attractif, attisant la curiosité. Cette bibliothèque possède également l'aspect d'établissement pilote : sur ce plan, elle dépasse la bibliothèque de Massy, créée quelques années auparavant comme service avant-gardiste qui se dédiait aussi à la formation des bibliothécaires⁹.

Si elle divise, tranchant même avec les nouvelles bibliothèques municipales qui voient le jour, elle est pionnière dans nombre de services : service d'information décentralisé et par téléphone, laboratoire de langues, zone multimédia, grande section musique, salon TV... en ce sens, il n'est pas absurde de parler de « première médiathèque » sur certains aspects. Du moins, elle a pu être source d'inspiration en la matière. Dès lors le patrimoine, la conservation préventive et ancienne n'a pas vraiment de place en son sein¹⁰.

Dans l'espace plus attrayant où se mélange désormais les relations humaines, les usages de recherche et de distraction, tous encore très normés, le canal historique des bibliothèques reste mis de côté. On crée toutefois, à la suite du Rapport Desgraves, des annexes et salles provisoires de conservations pour répondre aux problématiques de stockage¹¹. L'éclosion d'une population jeune en demande de nouvelles pratiques à la suite du baby-boom participe à la banalisation dans l'espace de la médiathèque, endroit ludique et attrayant.

A l'aube d'une nouvelle décennie, le rôle de l'Etat est donc de tout mettre en œuvre pour un regain d'intérêt dans les collectivités envers les « services de proximités » pour que les fonds locaux et patrimoniaux ne disparaissent pas. François Hauchecorne décrivait cela comme¹² « l'enracinement même au sein d'un territoire ».

(cc) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD| Mémoire | Aout 2022

⁹ GASCUEL, Jacqueline, La bibliothèque publique de Massy. Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1971, n°11, p. 555-571.

¹⁰ SEGUIN, Jean-Pierre, Comment est née la BPI, Paris, BPI, 1987.

¹¹ DESGRAVES, Louis, Le patrimoine des bibliothèques / Rapport à monsieur le Directeur du Livre et de la Lecture, Paris, 1981.

¹² HAUCHECORNE, François, Fonds local et régional, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1982, n°1, p.25-30.

A cette période, le budget de la culture quadruple, pour passer à 0,86% du budget de l'Etat en 1985, et les dépenses passant de 900 millions de francs en 1976, à 2800 millions de francs en 1985 (des sommets jamais atteints). En 1982, des crédits sont accordés aux bibliothèques municipales pour la reproduction de périodiques locaux ancien, la publication de catalogues, l'acquisition de documents anciens et patrimoniaux... de nombreuses demandes budgétaires par différentes structures sont réalisées¹³.

B. LES EFFETS DE LA DECENTRALISATION

1. Les lois

L'effet des lois de décentralisation sur la gestion des fonds anciens est aussi importante. La loi accorde explicitement :

Le contrôle technique de l'activité des services, compris, d'une part, comme la possibilité pour l'État d'aller sur place, et d'évaluer les conditions de fonctionnement des bibliothèques, d'autre part, comme un garde-fou contre quelques abus particulièrement criants¹⁴. (L'exemple le plus couramment donné au moment de l'élaboration des lois de transfert consistait en la possibilité pour l'État de s'opposer à l'aliénation de fonds patrimoniaux de première valeur, en application de l'article R-341-3 du Code des communes).

Pour Louis Yvert, Inspecteur Général des Bibliothèques, cette décentralisation n'accorde aucun transfert de compétence direct, mais plutôt un contrôle hiérarchique affirmé de l'État sur les bibliothèques municipales, suivi de la suppression de la part communale au financement des conservateurs d'État¹⁵.

Il est dès lors stipulé que le classement d'une bibliothèque ne peut être changé sans la consultation au préalable de la commune. Progressivement, sans que cela soit

(cc) BY-NC-ND

¹³ LANG, Jack, op.cit.

¹⁴ Loi n°83-663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et États.

¹⁵ YVERT, Louis, Sur les catégories de bibliothèques municipales, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 1992, n°5, p.54-71.

modifié, les allusions au trois catégories de BM de la Loi de 1931 vont disparaitre, l'appellation contrôlée étant conservée. Entre autre, l'État ne peut se désintéresser de sa mission dans la mesure où chaque citoyen peut souhaiter avoir accès à une documentation riche, diversifiée et pluraliste. De plus, les collections bibliothèques publiques abritant un patrimoine exceptionnel, propriété de l'État, la collectivité nationale ne peut la négliger et doit prendre en compte ces conditions de conservations et enrichissements.

Enfin, l'État se doit de favoriser la coopération inter bibliothèques (même s'il n'est pas l'acteur direct en la matière) et s'attacher à rendre possible cette évaluation par une surveillance et l'élaboration de normes. Les services de l'administration centrale travaillent en liaison avec les services déconcentrés et contrôlent l'activité de la structure nationale de service et de coopération à laquelle ils délèguent un certain nombre de tâches. En revanche, les services déconcentrés de l'Etat vont de leur côté avoir un rôle encadré et limité permettant à l'État de réaliser sa mission de coordinateur et organisateur, de pouvoir intervenir le plus rapidement possible en cas de mesure de sauvegarde nécessaire, d'être pilote en matière technique et apte à conseiller la collectivité sur les mesures à prendre en cas de problèmes.

D'autres lois renforceront celle du 22 juillet 1983 :

- Le décret du 09 novembre 1988¹⁶, relatif au contrôle technique de l'État sur les bibliothèques des collectivités territoriales, s'appliquant au Code des Communes.
- L'arrêté du 09 mai 1989 créant le Conseil National Scientifique du Patrimoine des Bibliothèques Publiques¹⁷ (qui, au côté de l'Inspection Générale des Bibliothèques, assurera des avis scientifiques et techniques en matière graphique, patrimoniale et écrit.) A défaut de réellement définir de fortes compétences pour les bibliothèques, ces textes vont assurer l'établissement de statut plus clair dans le rapport bibliothèque – collectivité-Etat.

(cc) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD| Mémoire | Aout 2022

¹⁶ Décret du 09 novembre 1988, relatif au contrôle technique de l'État sur les bibliothèques des collectivités territoriales.

¹⁷ Arrêté du 9 mai 1989 portant création du Conseil National Scientifique du Patrimoine des Bibliothèques Publiques.

Quelques curiosités demeurent, la bibliothèque n'étant jamais une « priorité », il faudra patienter encore 35 ans, et 2017, via la Loi relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine via l'ordonnance n°2017-650 du 27 avril 2017 modifie la législation, supprimant la répartition en trois catégories ¹⁸ (alors inutilisée).

2. Redonner une importance au patrimoine

En complément, la Direction du Livre et de la Lecture viens créer en 1989 le Conseil National Scientifique du Patrimoine des bibliothèques publiques ¹⁹. L'idée est de relancer des projets patrimoniaux d'envergure... La même année, le Rapport Béghin rend son avis sur les BMC, un statut alors jugé contradictoire suite à la décentralisation. Il est souhaité une loi nouvelle sur le Patrimoine livresque, classant les fonds et non les établissements. Il affirme aussi la nécessité d'un inventaire de fonds rigoureux et d'ampleur nationale.

En 1991 sont créés par la même DLL des postes de conseillers pour le patrimoine écrit auprès de la DRAC, dans le but d'impulser une politique d'inventaire exhaustive. C'est à la même période que la Base Nationale du Livre Ancien voit le jour²⁰. Il faut en effet prendre en compte le caractère dominant des technologies modernes dans ce secteur. Avec un budget de 13 millions d'euros par an²¹ l'idée est à un développement sans précédent des fonds et de leur recensement et organisation, dans le sillon de la naissance de la BNF. Pour autant, la modernisation des catalogues a été retardée par l'accélération des évolutions techniques et reste encore aujourd'hui un problème, freinée par l'absence de mutualisation d'un système de catalogue.

Dans ce contexte, Louis Desgraves, aux travaux maintes fois repris comme « pionnier » de la nouvelle reconnaissance patrimoniale, veut redéfinir les compétences, avec par exemple une attache à la conversion ainsi que le maintien de

-

¹⁸ YVERT, Louis, op.cit.

 $^{^{19}\,}$ Arrêté du 9 mai 1989 portant création du Conseil National Scientifique du Patrimoine des Bibliothèques Publiques

²⁰ ODDOS, Jean-Paul, op.cit.

²¹ Ibid

documents patrimoniaux de façons sonores et audiovisuels²². Prenant en compte tous les types de bibliothèque, il désire une définition du patrimoine faisant la part belle aux documents contemporains et s'attachant à préserver les droits du patrimoine de demain, la conviction que la conservation, la mise en valeur et les enrichissements forment un tout indissociable. Desgraves préconisera notamment un grand plan contre l'insalubrité de certains lieux, un vrai plan de conservat ion partagé mis en place (on soutient les développements de conservations et prêts inter bibliothèque), des Catalogues Nationaux Informatisés... la postérité sur le plan référentiel s'exposera finalement sur le temps long.

Des enveloppes pour les actions patrimoniales, des opérations de valorisation voient le jour. Le nombre d'agents chargés de dossiers patrimoniaux augmentera à partir des années 1990, la création d'un comité consultatif du patrimoine étant décrétée. Il faut réussir à améliorer la signalisation, mauvaise en ce qui concerne les « fonds spéciaux ».

Desgraves formule l'idée de s'inspirer des musées : lui-même souligne que ni à l'ENSB, ni en formation, ni à l'école des Chartes à l'époque, on ne dispose de formation ou apprentissage sur des techniques améliorées de mises en valeur. Cela à changer depuis, ne serait-ce qu'au regard de formations de nombreux conservateurs et bibliothécaires s'occupant des services patrimoniaux. A contrario il persisterait un réel manque de travail technique, très centré sur la BNF / les centres de dépôt légal : catalogage, indexation, etc... des manques souvent cités par les professionnels eux-mêmes.

Le Rapport visait à légitimer la place du patrimoine livresque dans une nouvelle dimension, pouvant justement intensifier les pratiques autour d'un lieu culturel dédié à la lecture, et améliorer également la diffusion de la lecture publique à travers toutes les strates de la population. Cela est à l'image des réflexions qui naissent à cette époque. On prend en compte l'informatique, alors en gestation, avec toutes les limites que pouvait contenir sa mise en œuvre à cette époque. On apporte un intérêt plus pointu à la conception intérieure, mobilière, architecturale ou technique de la bibliothèque. Nonobstant, les réflexions se mettent dans une

-

²² DESGRAVES, Louis, op.cit.

perspective intellectuelle par rapport à l'image de la bibliothèque municipale, et ce qu'elle doit représenter. Il laisse une impression qu'on peut estimer heureuse : efforts consentis pour l'espace, nécessité d'évolution, conservant une approche très interprofessionnelle. Pour autant, dans cet ensemble, le patrimoine reste un chantier lourd à traiter, quand le reste des secteurs laisse une impression plus enthousiasmante...

Jean-Luc Gautier-Gentès pense que la situation patrimoniale s'est grandement améliorée grâce à ces germes de réflexion²³. D'autre part, il note qu'une grande partie de ces collections patrimoniales, des bibliothèques déjà classées ou lieux historiques, furent basculées vers les Bibliothèques Universitaires ou centre de recherches, largement informatisées. La mise en place de la PAPE, instaurée en 2007, a dès lors son utilité sur le plan territorial²⁴.

C'est un point important à souligner ; la pérennité du patrimoine serait-elle passée par son transfert ailleurs ? Ce n'est pas totalement vrai, les bibliothèques publiques conservant la majorité des documentations historiques consultées, ou alors dans des centres de recherche historique spécifique. Les BU n'ont pas ces vertus de conservation préventive générale et massive.

D'une certaine façon, le patrimoine est un travail laborieux, qui se réfléchit autour de tâches qui ne sont pas celle qui « intéressent » le public, du travail de fond. Nous y reviendrons dans quelques lignes.

3. La médiathèque verrouille-t-elle le patrimoine ?

En effet, c'est le public diversifié, capté dans son ensemble, dans un espace à l'offre culturel pluraliste, qui suscite la réflexion et l'intérêt... On veut des espaces vivants, où s'empruntent des CD, des DVD, des livres jeunesses comme des romans de gare, où il y aura des concerts et des ateliers pâte à sel, une participation citoyenne pour la conception de l'espace. Les espaces justement, sont pensés d'une façon très

²³ GAUTIER-GENTES, Jean-Luc, *Le Patrimoine des bibliothèques : rapport à Monsieur le directeur du livre et de la lecture*, Bulletin des bibliothèques de France (BBF), 2009, n°3, p. 27.

²⁴ Ibid

particulière, pour être lumineux, attractifs, harmonieux, pour s'y installer et y rester sans avoir un usage strictement unique.

Non seulement ce n'est pas la norme de l'espace patrimoine, mais en plus les préoccupations n'y sont pas les mêmes. Pour cela, la faiblesse de littérature et de recherche concrète sur l'espace accueillant le patrimoine est criante, alors que les réflexions sur le Troisième Lieu, l'accueil des jeunes, les espaces multimédias innovants aux aspects neufs et cocooning, les salles de travail couplées avec les espaces détentes, ne sont plus à faire. Au point que ce sujet aurait été oublié... voir esquivé ?

C. UN SUJET SOUS-ETUDIE?

1. Une littérature professionnelle trop rare

En se lançant dans l'étude du patrimoine en bibliothèque publique, il était surprenant de voir la très, trop faible quantité d'ouvrages dédiés à la question. Le sujet du patrimoine a, dans la littérature professionnelle, était abordé sous des aspects essentiellement scientifiques. Les ouvrages les plus fameux sont *Le Patrimoine* de Jean Paul Oddos et *Le Manuel du Patrimoine* en bibliothèque, dirigé par Raphaële Mouren²⁵. Le second est déjà à exclure en de notre étude : il traite des pratiques de conservation, d'entretien, de maintien en œuvre du patrimoine dans la bibliothèque, de façon scientifique et technique. Il est d'ordre très pratique. Il ne traite que très légèrement de sa mise en avant auprès du public, de sa matérialisation dans son espace accessible (ou non). On a donc un ouvrage de référence, mais pas de méthode de la vulgarisation, ni de matérialisation du patrimoine livresque car ce n'était pas son objectif premier : il est cependant indispensable et riche en informations pour tout (futur) bibliothécaire patrimonial.

En 1997, Jean-Paul Oddos et ses collaborateurs s'essayent aux réalités du Patrimoine en bibliothèque ; autant sa conservation que son historique, et sa vision par les individus. Le livre s'intéresse peu à la vision concrète qui en est faite, ainsi que son exposition. L'ouvrage est d'une part, daté (25 ans maintenant), il ne tient pas compte des évolutions liées au numérique, aux réseaux sociaux, aux pratiques

- 22 -

²⁵ MOUREN, Raphaële, *Le manuel du patrimoine en bibliothèque*, Paris, 2007, Editions du Cercle de la librairie

modernes en bibliothèque... il est donc une trace intéressante sur la vision, justement émergente depuis quelques années, de devoir conserver, de devoir recenser, cataloguer, réorganiser les fonds des bibliothèques. C'est justement un marqueur de l'époque, ou s'achemine la réflexion sur la question du « pourquoi » conserver et « comment » conserver.

Cependant, Jean-Paul Oddos l'explique lui-même : « il faut que bibliothécaires chargés du Patrimoine sortent de leur tanière et rendent compte au public de l'avancée de leurs travaux, de leurs projets, de leurs découvertes et même de leurs difficultés. L'animation doit être partie intégrante des taches bibliothèque²⁶ ». Le problème est pourtant, paradoxalement, présent dans tout l'ouvrage qui contient cette même phrase : la charge de travail autour du patrimoine comblé avec un manque de moyens, de personnel, de places, de sensibilisation auprès des élus...

Tout un ensemble de pratiques et d'obligations englobe ces collections. Leurs définitions juridiques, leurs statuts, leurs mises à disposition sont sujet à débat. Ce sont des trésors à valeur financière et historique importantes qui se détachent des pratiques culturelles « rapides ».

Pour Morgane Milhat²⁷, les définitions légales et réglementaires maintiennent une vision très floue du patrimoine, « s'adaptant à divers objets, du livre aux mobiliers. [Les fonds patrimoniaux] sont séparés du fonds général, dans un objectif de conservation, de constitution d'une collection pérenne et non pas destinée uniquement au prêt et consultation.

Nadine Toustou²⁸ explique de son côté que l'on serait passé d'un « *Patrimoine* de stock à un patrimoine de flux ». Dans ce contexte, trouver l'adéquation avec une bonne communication au service public est compliqué. Le bibliothécaire patrimonial a une pratique bien différente des autres bibliothécaires, il est « dans ses réserves » devant alterner les manipulations technico-logistique pour préserver les documents,

(cc) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD| Mémoire | Aout 2022

²⁶ ODDOS, Jean-Paul (dir.), Le patrimoine: histoire, pratiques et perspectives, Paris, 1997, édition du Cercle de la librairie, p.21

²⁷ MILHAT, Morgane, sous la direction de MARCEROU, Philippe, Collections patrimoniales : quelle stratégie documentaire aujourd'hui? mémoire DCB, Villeurbanne, ENSSIB, 2015, p.25

²⁸ TOUSTOU, Nadine, sous la direction de COHEN, Evelyne, Image du patrimoine et fonction mémorielle, quelles stratégies pour les bibliothèques de lecture publique à l'heure du numérique, mémoire DCB, Villeurbanne, ENSSIB, 2010, p.15.

veiller à la communication en surveillant les usages... En clair, son métier se construit en opposition à une forme plus libérale de communication et de rapport aux usagers... comme aux livres, par obligation du statut. D'où cette impression de deux espaces très distincts dans leur ambiance en bibliothèque.

Henri-Jean Martin s'exprimait cependant en ces termes²⁹ : « Il ne doit pas y avoir de différence conceptuelle entre les fonds de prêts et fonds de conservation. Il n'y a qu'une culture, si vous ne faites qu'une culture sans les livres anciens, vous massacrez la culture. La bibliothèque doit viser à entretenir la mémoire d'une très ancienne culture, dans laquelle notre culture actuelle prend racine ... ». Les réussites des espaces Troisième Lieu et une libéralisation très forte des usages en bibliothèque se font rarement en lien immédiat avec le patrimoine, il faut le reconnaître.

On ne niera pas la richesse de réflexions autour du droit patrimonial, et l'ensemble des travaux de signalement, de numérisation, d'indexation de notices dans le catalogue des documents patrimoniaux. Pourtant ces notions qui occupent de plus en plus la profession au fil des années, et également le ministère (en témoigne le Plan National de Signalement du Patrimoine Ecrit) pourrait très bien être communiquées (elles sont communicables) au public, expliquées. On pourrait faire preuve de médiation ; cela correspondrait à incorporer la zone patrimoniale et son contenu dans la « *dynamique* » qu'ont récemment connus les bibliothèques publiques (bien entendu, avant les conséquences qu'ont engrangés les politiques restrictives liées à la crise sanitaire). Pourtant, un vide demeure.

2. Le public curieusement absent des réflexions : une distinction professionnelle ?

Nous nous sommes intéressés de près aux ouvrages, mémoires, rapports de stage et même articles qui pourraient s'apparenter aux salles d'études patrimoniales. Il y a un vide terrible sur ces questions. Elles ne sont tout simplement jamais abordées. Que ce soit sur les notions d'animation, d'accueil du public,

- 24 -

 $^{^{29}\}mathrm{MARTIN},$ Henri-Jean, *Une vision totale du livre*, BBF (bulletin des bibliothèques de France), 49, n 5, 2004, p. 21.

d'amélioration des espaces, le traitement est extrêmement minoritaire et se limite concrètement à 4 mémoires s'intéressant immédiatement à l'espace patrimoine. Sinon, ce sont les pratiques d'archivages, de traitement digital (numérisation, diffusion, création de plateforme de consultation) qui feront l'objet d'un travail abouti.

Aussi, si comme le dit assez justement Oddos, cité auparavant par Hortense Longequeue³⁰ « Le bibliothécaire est traditionnellement considéré comme un gardien d'une mémoire incarnée dans un patrimoine graphique national depuis la Révolution », dans les faits, il en est désormais loin.

Les travaux traitant directement du patrimoine étant relativement simple à identifier parmi les autres.

Dans son mémoire de conservateur, Jean-Marie Barbiche³¹ travaille sur « Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne-Ardenne » en prenant l'exemple des trois BMVR de l'ancienne région : Chalons en Champagne, Reims et Troyes. Il étudie le renouveau qu'a permis le programme BMVR dans les salles d'études patrimoniales, part majeure de ces établissements, et les trois conceptions différentes qui ont vu le jour. En effet, l'on se retrouve entre la bibliothèque de Reims et son historique bibliothèque Carnegie, la bibliothèque de Troyes qui a construit une attrayante salle d'étude aux usages multiples, en conservant des réserves volontairement à l'ancienne pour leur fournir une belle identité, et Chalons ayant bâtie une salle d'étude neuve et agréable.

Le propos s'oriente donc sur les évolutions architecturales, indéniablement facteur de conservation et d'accueil essentiel pour l'établissement. On est face à une conception nouvelle de la zone de communication : ces innovations, à chaque fois différentes, sont marquantes au sein de grandes bibliothèques très spécifiques qui se caractérisent par leur attention portée à la qualité de l'accueil. De plus, elles correspondent à l'architecture de l'époque dans la construction des médiathèques : des endroits spacieux et sobres possédant un plus grand nombre de places et une forte ouverture vers l'extérieur (baie vitrée par exemple).

CC) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD| Mémoire | Aout 2022

³⁰ LONGEQUEUE, Hortense, sous la direction de CACHARD, Pierre-Yves, Avant la lettre; la médiation du patrimoine visuel en bibliothèque, mémoire DCB, Villeurbanne, ENSSIB, 2017.

³¹ BARBICHE, Jean-Marie, sous la direction de MELOT, Michel, Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne-Ardenne, mémoire DCB, Villeurbanne, ENSSIB, 2008.

On est dans le vif du sujet : ces bibliothèques ont dû faire évoluer leur méthode d'accueil du public pour se mettre au goût du jour, et la salle patrimoine était conviée. A la lecture de cette recherche, on suppose que d'autres espaces, similaires, plus récents, ou aux innovations plus grandes, auraient pu faire l'objet de travail approfondi. On a vu, dans les années 2000-2010, plusieurs BMC repenser leur méthode d'accueil du public et de diffusion du patrimoine.

Pauline Darleguy³² s'est elle aussi penchée sur les réflexions autour de l'espace patrimoine. Elle traite des problématiques de la salle d'étude valorisée par une belle architecture, un bel espace distinct du reste des services plus classiques et banalisés. Pour elle, la médiation comme moteur de fonctionnement du patrimoine, d'un secteur actif au même titre que les autres en bibliothèque publique est la clef pour la réussite. Toutefois, les avantages et inconvénients de ces salles hors du temps sont pointés du doigt lorsqu'elles sont confrontées à des contraintes logistiques, mobilières et architecturales ancienne, pouvant nuire à la conservation ou au travail dans de bonnes conditions. Jusqu'à quand la beauté et la curiosité historique sontelles acceptables et viables avec les pratiques actuelles ? Plusieurs bibliothèques ayant ce particularisme (Nancy et Reims notamment) sont citées en exemple, avec les avantages et inconvénient que comporte leur état exceptionnel.

Pour ce qui concerne le public, cela s'arrête donc là. La valorisation du patrimoine, qui trouve de sérieuses accointances avec les questions de disposition dans la salle d'étude, se voit consacrer plus de travaux, mais le plus souvent éloignés de son espace d'exposition et d'usage. Laureen Quincy³³, au travers de son mémoire sur la valorisation du patrimoine en bibliothèque, aborde des thématiques allant dans le sens de nos interrogations : inclure le patrimoine aux habitudes de transmissions de la bibliothèque, entre « *exceptionnel et quotidien* ». Le besoin de coopération et de valorisation varié pour faire « *vivre* » le patrimoine, c'est à dire le mettre en confrontation et en rapport normalisé avec le public, identifie le propos qui distingue ce travail.

- 26 -

³² DARLEGUY, Pauline, sous la direction de MELOT, Michel, *Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne-Ardenne*, mémoire DCB, Villeurbanne, ENSSIB, 2008.

³³ QUINCY, Laureen, sous la direction de MOUREN, Raphaële, *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, Mémoire CEI, Villeurbanne, ENSSIB, 2013.

Des réflexions auxquelles nous sommes sensibles sont à saisir dans sa recherche : le besoin de rendre légitime toute action culturelle en l'inscrivant dans une politique culturelle globale, compréhensible et cohérente de la bibliothèque mais aussi de la ville. C'est un facteur déterminant. Laureen Quincy le souligne elle - même : le contexte d'émergence de la valorisation patrimoniale, les représentations associées au patrimoine ainsi que la mise en place d'une réelle politique doivent être étudiés afin de montrer la pertinence de celle-ci³⁴!

Le patrimoine ne paraît plus toujours parvenir à s'intégrer dans l'ensemble d'une politique documentaire. Or, comme l'explique bien Bertrand Calenge ³⁵, la politique documentaire est un ensemble cohérent de décisions et de processus relatifs à l'accroissement, à la mise en ordre et en valeur, à la communication et à la conservation des collections dans le cadre socioculturel et socio-éducatifs assignés à ces collections. Et la notion de travail supplémentaire pour arriver à ces fins auprès du public est bien présente dans le travail du bibliothécaire dédié au Patrimoine. L'opposition avec le principe de conservation n'étant ainsi pas un choix.

Or, si autant il existe ce vide d'étude préjudiciable aux causes multiples, il serait judicieux d'en analyser les causes concrètes, car il paraît correspondre à des vides et déclins d'usage troublant.

Certaines réflexions vont même aller dans le sens d'un désaveu de ces lieux. Pour Claude Poissenot³⁶ la salle patrimoine mettrait « à distance toute population autre que classe moyenne et supérieur ». Cette lecture va à l'encontre d'une réelle compréhension des usages d'une bibliothèque : tout le monde fréquente la salle patrimoine, autrui pourra être intéressé, mais l'usage réel des collections est une autre affaire.

En guise d'ultime exemple, qui nous fut maintes fois remonté, la désertion en règle des salles de lecture patrimoniale, et le manque d'action autour du rayonnement du patrimoine est une réalité. L'absence de champ d'étude concret autour de cela peut être pointée du doigt.

- 27 -(cc) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD| Mémoire | Aout 2022

³⁴ QUINCY, Laureen, op.cit, p. 9

³⁵ CALENGE Bertrand, *Bibliothèques et politiques documentaires à l'heure d'Internet*, Paris, Ed. du Cercle de la librairie, 2008 (Bibliothèques), p. 77.

 $^{^{36}}$ POISSENOT, Claude, *Public des animations et images des bibliothèques* , BBF (bulletin des bibliothèques de France), n°5, 2011, p. 87-92.



LA SALLE D'ETUDE : ETAT ET MATERIALISATION

Au vu de la situation décrite en première partie, *quid* de l'avenir de la salle d'étude, de consultation, de recherche, cette salle patrimoine apparemment si aisée à identifier, distincte du reste ? Comment saisir les fonctionnements et compositions actuelles du patrimoine dans cet espace, quelles sont les réponses à apporter aux bouleversements récents des bibliothèques publiques et aux évolutions futures ? Il semble, comme précisé en introduction, qu'une part non négligeable des zones patrimoniales des bibliothèques soient devenues des « *niches* », isolées, cloisonnées et de moins en moins fréquentées.

Face à la faible bibliographie sur le sujet, nous avons mené deux recherches approfondies afin de trouver des éléments de réponses précis sur les établissements, en plus des informations disponibles sur les sites web des bibliothèques, ou (parfois) sur les réseaux sociaux.

Tout d'abord, il fut réalisé une série d'entretiens téléphoniques et en visioconférence, s'élevant au nombre de 30, avec des bibliothécaires et conservateurs travaillant dans les fonds patrimoniaux de plusieurs bibliothèques françaises. Des grandes bibliothèques Classées jusqu'aux fonds patrimoniaux s'élevant à 3 000 documents, nous avons pu trouver matière à étudier. Ces entretiens, qualitatifs à l'origine, visaient à obtenir des données plus précises sur chaque espace, ainsi que la vision de la part du professionnel de son propre espace : usage, fréquentation, efficacité, réalité du terrain, positionnement, devenir...

Dans un deuxième temps, après finalisation de ces entretiens, fut mis en place un questionnaire en ligne comprenant une quinzaine de questions, à destination des bibliothécaires patrimoniaux. Diffusé par email, liste de diffusions et blogs (comme Bibliopat³⁷) celui-ci a généré une soixantaine de réponses. Les questions portaient sur l'organisation du service patrimoine au sein de la bibliothèque. Ce questionnaire est consultable en annexe. Tous ces éléments donnent un échantillonnage assez large, pouvant nous fournir des informations suffisantes pour étayer notre propos.

-

³⁷ Source: http://www.bibliopat.fr/

Nous allons procéder en détail à cette analyse. Nous reviendrons, plus tard, sur l'analyse détaillée de ces enquêtes se révélant être notre source numéro une de réflexion.

Par un souci de détail et de précision d'analyse, nous avons décidé de d'abord traiter et restituer les réponses du questionnaire, importante à nos yeux car plus concises et généralistes.

A. MATERIALISATION DE LA SALLE PATRIMOINE

1. Reconnaître et identifier le fonds

Pour comprendre de quoi nous parlons avec discernement, il nous fallait d'abord tâcher de saisir de quelle nature étaient les bibliothèques interrogées. Nous avons priorisé l'interrogation de BMC, des bibliothèques ayant, de par le statut qui leur est conféré, une mission particulière vis-à-vis du patrimoine par rapport aux autres, ce qui est finalement plus complexe qu'on ne le pense³⁸. Par la suite, nous nous sommes orientés vers les bibliothèques de villes, sans limite de taille ou de statut un peu partout en France³⁹. L'échantillon reste suffisamment intéressant cependant.

En dehors des villes où la bibliothèque possède le « privilège » d'être classée, il est assez aisé de deviner quel genre de municipalité dispose de fonds anciens : a priori, et au vu des réponses obtenues, toutes les villes ayant le statut de préfectures ou sous-préfectures (par exemple). Nous avons par la suite ciblé des villes avec un bassin de population conséquent, ou alors ayant été une place « importante » du pays à une période de l'histoire, permettant de déduire d'une richesse livresque « à priori ». Enfin, le patrimoine sera identifiable par cet ensemble de documents qui le rendent remarquable. Dans les établissements avec qui nous avons pu échanger, on peut citer, entre autre, la Bible de Souvigny (à Moulins), la *Mappa Mundi* (à Albi),

(cc) BX-NC-ND

³⁸ La réalité du terrain prouve que certaine BMC disposent de plus d'avantages que d'autre... en dépit du statut et de la présence d'un conservateur d'Etat, c'est la gestion municipale qui aura une influence sur l'orientation du service.

³⁹ Si j'ai pu réaliser une petite trentaine d'échanges téléphoniques ou en visio-conférence, j'ai envoyé le double de demande, et certaines malgré validation, n'ont pu aboutir.

la Cantilène de Sainte Eulalie (à Valenciennes), le first folio de Shakespeare (à Saint Omer), les costumes orientaux de Joseph-Gabriel Monnier (à Bourg en Bresse).

Le côté majestueux d'une salle de communication jouera beaucoup sur l'attrait et le particularisme de l'établissement : on peut citer entre autres, la beauté de la bibliothèque Carnegie et son style art-déco, la salle des Jésuites de Valenciennes, la bibliothèque Fesch à Ajaccio, la salles des Boiseries de Chalons sur Saône... Nombreux sont les marqueurs importants venant caractériser l'espace, venant susciter des intérêts scientifiques, historiques, et un certain rapport à l'esthétique : en somme de « bonnes raisons » de venir. D'aucun nous affirmera qu'un tel espace, rare et un petit peu figé dans le temps, est propice à la contemplation.

En ce qui concerne documents, ils sont évidements d'abord conservés au sein de réserves, soumis à des conditions hygrométriques et de conservations préventives très normées, avant toute communication et exposition.



Salle des Jésuites, Valenciennes⁴⁰(1)

Le fonds patrimonial est donc identifiable par des documents issus de confiscations révolutionnaires tout d'abord : l'on comptera des ouvrages auparavant conservés dans des bibliothèques religieuses, couvents, abbayes et diverses institutions, mais également provenant d'anciennes maisons nobles, de

(cc) BY-NC-ND

 $^{^{40} \}quad Source: La\ Voix\ du\ Nord.\ https://www.lavoixdunord.fr/142160/article/2017\ -04-02/la-bibliotheque-des-\ chantiers-numeriques-aux-travaux-de-renovation$

bibliothèques privées, etc.... Ces documents à vocation surtout théologique sont présents dans la quasi-totalité des bibliothèques à fonds patrimoniaux. Cela permet de composer avec une grande richesse d'ouvrages : incunables, manuscrits, récits de voyages, journaux personnels, journaux anciens...

D'une part, l'on comptera bien souvent des cartes et plans, une section fonds local ; des cartes postales, lettres, correspondances, photographies, gravures, estampes... Chaque fonds est différent, faisant la spécificité d'une bibliothèque.

Les fonds conservés ont majoritairement un lien de près ou de loin avec l'histoire locale, même si, pour reprendre la citation livrée par le glossaire de la bibliothèque de l'ENSSIB, certains documents arrivent là sans « qu'on sache vraiment comment ⁴¹ ».

La bibliothèque se présentera sous les aspects suivants :

- Soit une bibliothèque patrimoniale à part entière, publique mais consacrée, en intégralité, à l'étude de documents anciens. C'est ce que nous, nous encerclerons autour de la nomination assez courante de « Bibliothèque d'étude et de conservation » : telles sont les bibliothèques historiques de Nancy, de Besançon, de Reims, de Clermont-Ferrand, de Grenoble...
- Soit une bibliothèque municipale / Médiathèque, au statut pouvant évoluer (BMC, BMVR, BM classique, Bibliothèque d'agglomération) aux services multiples, aux activités et collections hétérogènes... et où le Patrimoine, souvent pilier fondateur de la structure, aura sa place dans les réserves, et dans une salle dédiée à la consultation au minimum, avec une exposition au moins ponctuelle de ces documents.

De fait, peu importe la différence de structure, des missions, comme dans toutes les zones d'une bibliothèque, y sont assignées.

 $^{{}^{41}\}quad Source: \quad https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quappelle-t-un-fonds-patrimonial-dune-bibliotheque$

2. Des missions trop éloignées des pratiques actuelles ?

Dans le riche univers des bibliothèques publiques, celles disposant de collections patrimoniales sont donc soumises à des missions très spécifiques : conservation, préservation, recensement et signalement, avec un entretien tout particulier de ces collections. Une connaissance approfondie de collections à la diversité matérielle et historique immense est bien sûr requise. Une vigilance hygrométrique est obligatoire, et les compteurs doivent être vérifiés chaque jour (humidité comme température ambiante maintenue dans les réserves, temps d'exposition en fonction des documents). De plus, une mobilisation et un plaidoyer constant, le plus souvent auprès des élus et des autres bibliothécaires, est nécessaire afin d'améliorer la qualité de la conservation, les moyens mis autour du patrimoine pour diverses raisons (acquisition, restauration, plan de signalement, ident ification ou numérisation, très souvent couteux).

Il y a des impératifs dans les bibliothèques disposant de fonds patrimoniaux, qui paraissent de bon sens mais à rappeler :

Chaque bibliothèque patrimoniale disposant d'un espace de consultation rend obligatoire la présence de bibliothécaire spécialisé sur le patrimoine en son sein. Un au minimum, ceci variant selon la typologie de la salle pour consulter, plus ou moins grande. Dans ce contexte, il faut également souligner que le bibliothécaire en charge du patrimoine viendra gérer une multitude de tâche plus « étalées » dans le temps. Le « temps » du bibliothécaire en charge du patrimoine n'est pas le temps de ses collègues : précautions particulières autour des documents, manipulation et identification plus longue...

Jean Vilbas, conservateur à la bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore à Douai, l'expliquait lui-même « il faut connaître minutieusement son sujet, tel un historien ⁴²».

Dans ces missions viennent les demandes de consultations de documents patrimoniaux. Nous y reviendrons un peu plus loin, mais l'on déduit que ces demandes sont celles d'un public d'initié, en connaissance de cause, venant en

-

⁴² Echange du 03 novembre 2021.

consultation pour des raisons historico-scientifiques, que l'individu soit amateur, chercheur, étudiant... Le taux de consultation national demeure certes une variable insondable dans son ensemble.

Nous nous en tiendrons aux analyses suivante : La « vivacité » du lieu est lié à une multitude de causes relevant des questions d'architecture, de densité de population, d'impact urbain, de nature des fonds, d'importance de la bibliothèque, de la quantité de personnel, d'orientation politique de la ville... En dépit de cette richesse d'éléments, une tendance à la baisse des consultations s'affirme.

Ces fonds sont gérés et entretenus avec des aides, régionales et nationales : pour résumer simplement, les DRAC et la BNF en sont les acteurs principaux. Différents plans organisés donneront sens à la politique menée dans le temps (PAPE, Gallica marque blanche, Plan National de Signalement, mise à disposition de personnel par la DRAC...). Toutefois la répartition ordonnée est loin d'être systématique, or ces aides financières contribueront largement à la réussite et au bon usage de l'espace. Pour pouvoir avoir une idée plus claire et précise nous avons donc mis sur pied un questionnaire.

B. UN QUESTIONNAIRE POUR COMPRENDRE

Un questionnaire fut donc diffusé afin d'avoir une idée très générale des usages. Le bilan du questionnaire après les trois semaines ouvertes de diffusion est de 65 réponses à la date de l'arrêt de sa diffusion (le 08 mars 2022). Les réponses sont de fait relativement homogènes : bibliothèque municipale, bibliothèque patrimoniale à part entière... mais aussi des bibliothèques spécialisées qui ne rentrent pas dans l'étude en priorité, mais qui n'influent pas en majorité sur les résultats. Nous allons analyser ces données dans les lignes suivantes.

1. Qui sont les interrogés

La majorité des répondants occupent des postes directement en lien avec le patrimoine, mais pas obligatoirement à responsabilité décisionnelle majeure. Nous retrouvons des directeurs de service, conservateurs, responsables de pôle patrimoine / des fonds patrimoniaux, responsables de l'action culturelle, attachés de

(CC) BY-NC-ND

conservation, assistants de conservation... quelques personnes chargées spécifiquement de numérisation ont aussi répondu.

100 % des bibliothèque interrogées possèdent des fonds patrimoniaux, et 95,3% une section fonds local : comme nous le supposions, à quelques exceptions près, les bibliothèques patrimoniales possèdent des fonds locaux faisant partie intégrante de leurs fonds patrimoniaux.

92,2% de ces établissements disposent d'un espace dédié à la consultation. Il est donc possible de consulter le patrimoine d'une bibliothèque en France, très peu de bibliothèque entrave cette fonction. Quand cette absence d'espace est avérée, elle est rarement de la volonté du bibliothécaire en place, nous y reviendrons par la suite.

En ce qui concerne la salle, pour 61% des bibliothèques interrogées, c'est une « salle d'étude intégrée dans une bibliothèque aux services multiples ». Le patrimoine est donc mêlé à d'autres secteurs de la lecture publique. Les 20,4 % restant se trouvent être des bibliothèques d'études à part entière ⁴³. Pour le reste, soit une quinzaine de réponse, on rencontrera des exceptions qui relèvent du cas d'école. On pourrait penser donc que les services sont intégrés, dans leur majorité, à l'ensemble des services de la bibliothèque.

Les noms « salle d'études » et « salles patrimoines » sont les dénominatifs les plus fréquents. On trouvera de temps à autre, des noms plus originaux et particuliers, tel la « *Salle Verte* » à Troyes, ou plus original, *l'Ymagier* à Saint Brieuc, en hommage à Alfred Jarry.

Près de 77% des établissements ouvrent leur espace à tous les usagers sans distinction ; la démarche d'ouverture est donc réelle. 23% seulement déclarent l'ouvrir aux étudiants et / ou chercheurs uniquement.

2. Un espace plus ouvert?

Même sans être séparé physiquement, l'espace est discernable des autres, il imprime dans l'imaginaire comme étant différent de par son appellation. Comment

.

⁴³ Comme à Nancy ou à Reims.

est-ce expliqué ? On rencontre des situations de contraintes architecturales, de places... les portes sont d'ailleurs de plus en plus laissées ouvertes pour encourager les gens à venir.

Toutefois, le particularisme des consultations et des fonds parfois exposés en « libre accès » (certes derrière une vitrine ou de grandes étagères) amène un besoin de sécurité renforcé... Ce qui va dans le sens d'une distinction, même mineure. C'est aussi encore, parfois, la salle où l'on maintient le silence. Cette conséquence est aussi le fait du partage avec d'autres secteurs de conservations extérieures aux bibliothèques municipales : le plus souvent, avec les archives. Ces conséquences peuvent amener à des ouvertures sur demande, autant pour des raisons de préservations que par manque d'usagers...ou de personnels.

En terme d'horaires, 37 des établissements interrogés ont des ouvertures similaires aux autres services, avec quelques exceptions ponctuelles (fermé le samedi ou un autre jour de la semaine). Pour le reste, cela s'explique par la distinction du travail interne, plus long et fastidieux que les autres services. Parfois, les horaires ont pu être revu à la baisse après étude de la fréquentation, ou la baisse du nombre d'agents. En soit, les horaires différents d'une petite heure ne sont pas des points sur lesquels il faut s'attarder. Les données importantes sont que certains espaces ne sont pas constamment ouverts, créant donc une obligatoire distinction et une réduction d'usage.

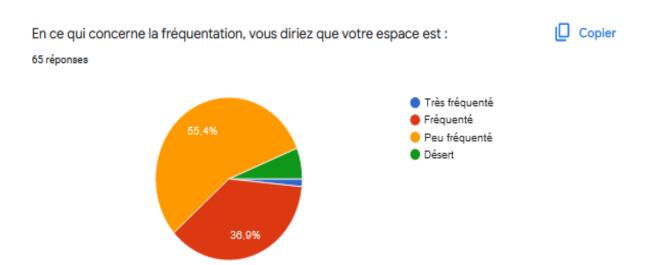
Pour ce qui est des places assises, il est difficile de trouver un équilibre. On va de 85 à 5 places, cela dépend de beaucoup d'éléments, allant de la taille de l'établissement, l'importance de son fonds ... en toute logique, plus l'établissement est conséquent, plus l'espace l'est également. Si, *in fine*, l'on devait définir une moyenne, elle serait d'environ 25-30 places.

3. Baisse d'usage et manque de personnel

Ce point essentiel est révélateur de *l'a priori* sur les usages. Parmi les interrogés, seule la bibliothèque de Brest décrit son espace patrimoine comme un espace très fréquenté. En effet, on assiste à une grande majorité d'espace peu fréquentés (avec évidemment des critères à adapter selon les espaces) 55, 4 % se décrivant peu fréquentés. 37% sont fréquentés à échelle « normale » pour un tel espace. Des zones désertes ? Quelques bibliothèques déclarent

Error! Use the Home tab to apply Titre 1; Partie to the text that you want to appear here.

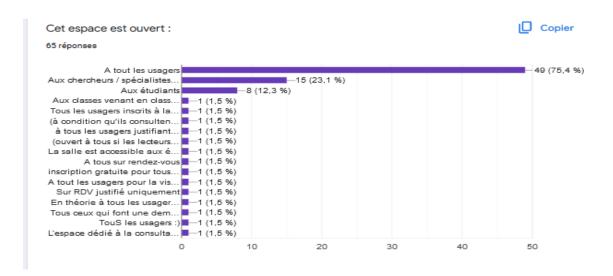
avoir des espaces vides, 4 soit 6,3%. Evidemment les marges sont différentes partout, dépendant du service et de la vision. Nous la pensons objective : il y a donc des indicateurs clairs, la fréquentation est globalement en baisse. Le graphique ci-dessous extrait du questionnaire original sert d'exemple en la matière !



Graphique questionnaire $n^{\circ}1$ (2)

Ceci est à rapporter avec la quantité de personnelle actuelle et la typologie des usagers accueillit : accueil se voulant plus large, éloigné des pratiques de bases, avec de moins en moins de personnel !

•



Graphique questionnaire n°2 (3)



Graphique questionnaire n°3 (4)

La majorité des services comptent, comme décrit plus haut, entre 1 à 5 personnes travaillant pour le service patrimoine (61%) 23% en compte 10 ou plus, 15,4% 5 à 10. Ce n'est pas le service où le plus grand nombre de personnes est mobilisé. A l'inverse, le manque de personnel est régulièrement pointé du doigt. Cette limite de personnel et l'absence de transversalité entre les autres tâches de

(cc)) BY-NC-ND

Error! Use the Home tab to apply Titre 1; Partie to the text that you want to appear here.

bibliothécaire et celles en lien avec le patrimoine s'expliquant par la différence de formation, de savoir, de pratique.

54 % des interrogés pensent ainsi que l'espace pourrait être amélioré. 23% le voit comme donnant entière satisfaction, les pourcentages restant désirent qu'il soit repensé. L'espace est rarement commun avec un service extérieur et surtout quand c'est le cas, cela sera avec les archives le plus souvent.

Dans les notes, plusieurs éléments d'importances furent rapportés par les professionnels : ainsi l'élimination des fonds en accès libre devenant inutile (histoire du livre, usuels, catalogues papiers) est une solution qui se généralise peu à peu.

Des services rencontrent de grosses difficultés car gérés par une seule personne. Le manque de personnel est donc souvent désigné comme la cause compliquant l'articulation de l'espace avec le reste de la bibliothèque, et une activité « décente ». En plus de la difficulté de gestion et d'accessibilité, il y a un souci d'amélioration de la surveillance des zones de consultation suite aux vols. Non mentionné dans le sondage, mais suite au compte-rendu des commissions patrimoines, on a aussi vu tout l'intérêt, toute la priorité autour de travaux purement interne, comme le Plan National de Signalement.

Enfin, sur ce sujet, le matériel qui fait partie de l'espace patrimoine est aussi indispensable pour que son fonctionnement soit compris :

L'on retrouve, pêle-mêle :

- Des tables (dont des tables inclinées) et des chaises.
- Des fauteuils 'modernes ' confortables, pratique relativement récente.
- Des postes informatiques.
- (Parfois) des postes BNF ou INHA.
- Des usuels et des catalogues papiers.
- Très souvent, des vitrines de présentation, dédiées aux expositions.
- Des postes OPAC.
- Des lecteurs de microfilm.
- Un bureau de surveillance.

(CC) BY-NC-ND

- Quelques tablettes tactiles.
- Des collections relatives au patrimoine écrit, le mélange avec le fonds local empruntable est d'ailleurs fréquent.
- Des carrels de travail.
- Des scanners, imprimantes, photocopieuses.
- Un « évier pour se laver les mains ».
- Des lutrins, des vitrines et étagères (pour exposition).

En clair, l'équipement est assez varié!

La photographie de ce sondage nous donne donc de nombreuses informations : des espaces moyennement fréquentés, qui donne une satisfaction plutôt mitigée malgré le plaisir général exprimé d'y travailler (ainsi que la passion), de plus soumis à des impératifs politiques. En point essentiel il peut être retenu :

- Un manque de personnel dans de nombreux établissements.
- Des évolutions qui vont vers des mutualisations d'espaces et des réductions de documents superflus.
- Une volonté de repenser ces espaces face à la baisse de fréquentation et d'usage.
- Des espaces pas totalement coupés, confrontés à une distinction impérative.
- Le besoin de coordonner le « retour du public » avec un travail interne exigeant et confronté à la modernisation.

Si ce sondage nous livre de précieuses indications ; la discussion, l'échange avec les professionnels, qui est l'autre pièce essentielle de notre analyse, viens étoffer grandement notre recherche.

L'ŒIL DES PROFESSIONNELS

A. UNE DESAFFECTATION PROGRESSIVE

1. Des lieux inadaptés

La problématique de l'accueil, de la place, de l'esthétique et du confort en se rendant dans un espace patrimonial est primordiale. De l'équilibre, aussi. L'idée est d'adapter le nombre de places : les réajustements vont souvent dans le sens de réductions de ces places. On tend à améliorer de plus en plus les lieux : zone plus lumineuse et calme, place confortable, prises électriques, surveillance mais souplesse dans l'accueil (ouverture aux consultants des fonds, aux spécialistes comme aux étudiants, lycéens...) Beaucoup d'espaces sont en cours de travaux, étant petit à petit repensés pour se donner une façade plus « neuve ». C'est une des solutions au problème de l'attractivité en baisse : face à la fausse image d'espace muséal, il est nécessaire de tenter du « neuf ».

A travers les entretiens, un schéma s'est esquissé : la problématique de la gestion de l'espace et son dynamisme. Un certain nombre de bibliothécaires m'ont expliqué qu'une théorisation, une réflexion s'est faite sur la zone d'accueil lors de leur arrivée dans l'établissement. Globalement, sur les 25 dernières années, la conception de l'organisation du secteur dédié au Patrimoine a été repensée. Auparavant, beaucoup de service étaient présentés comme « *inadaptés*, *inactifs*⁴⁴ », « *mous* », si ce n'est délaissés, voire carrément inexistants⁴⁵. On se cantonnerait seulement à la venue de chercheurs et spécialistes, pratiques en baisse avec le temps.

Un conservateur m'a en effet partagé la vision de son service, qu'il définissait comme « *Résiduelle* ⁴⁶». Aussi, l'espace patrimoine à fait l'objet d'une réorganisation ces quinze-vingt dernières années. Une partie de ceux-ci sont en cours de changement, voire de déménagement pour de nouveaux locaux : c'est ce que l'on retrouve à Clermont-Ferrand avec le déménagement de la bibliothèque patrimoniale

⁴⁴ Entretien du 09 décembre 2021

⁴⁵ Divers exemples à la clef énoncé plus bas.

⁴⁶ Entretien du 21 janvier 2022

à l'Hôtel-Dieu, le déménagement prochain d'une partie des collections de la bibliothèque d'étude et de conservation de Besançon, ou encore le réaménagement en cours de la bibliothèque Fesch à Ajaccio ⁴⁷. Mais quelles en sont les raisons concrètes ?

La responsable de la Bibliothèque d'Etude et de Conservation de Besançon pointe comme aspect majeur la baisse de fréquentation et aussi, en dépit de la beauté des lieux, le fait que le bâtiment de la bibliothèque soit particulièrement inadapté⁴⁸. Dans le cas de Besançon, l'éloignement géographique actuelle de la bibliothèque municipale par rapport à la bibliothèque patrimoniale viens diviser les usages. Les réunir dans un même ensemble changera, d'une manière ou d'une autre, les pratiques. « *Notre bibliothèque est une catastrophe ergonomique* »⁴⁹, et cet espace deviendra à terme probablement une « *annexe* », même si son statut futur n'est pas encore totalement défini. Il est toutefois prévu une réunion d'ici 2024 des bibliothèques en un seul bâtiment plus moderne et harmonieux.

Une bibliothécaire de la médiathèque d'Avignon étaye notre constat, soulignant la désaffection de ces salles, visible dans les usages communs de son établissement⁵⁰. Ce qui amène à repenser l'approche du public réellement visé.

Dans une autre grande ville, la salle de consultation de la bibliothèque intercommunale a été rénovée en 1994. La bibliothèque subit hélas un usage lié à la vision qu'elle transmet ; dû à son ancienne appellation et situation (proche de la faculté) elle est associée comme Bibliothèque Universitaire. « *On a un rôle de BU bis* » de l'aveu du responsable de la bibliothèque.

2. La question des places en salle de consultation

La fréquentation est en baisse. Et les conditions d'accès aux espaces ont tendance à beaucoup varier.

Réservées aux chercheurs ? Fermées les 80% du temps ? On retrouve des zones ouvertes à tout le monde... d'autres où l'accès reste soumis à la condition d'être

r Ibia

(cc) BY-NC-ND

⁴⁷ Entretien du 07 janvier 2022

⁴⁸ Entretien du 20 décembre 2021

⁴⁹ Ibid

⁵⁰ Entretien du 15 janvier 2022

inscrit, ou aux chercheurs uniquement ⁵¹. Ces raisons sont justifiées dans chaque cas de figure : volonté de préservation de l'espace, surveillance des entrées et des sorties, rapport direct avec les chercheurs. Les questions d'architectures du bâtiment, d'amplitude d'horaire et de mobilisation du personnelle (comprendre ici, manque d'effectif) correspondront au fonctionnement spécifique de l'espace⁵²

Parfois, c'est une question de lieu inadapté, inadéquat, voir trop isolé ⁵³. Le côté intimidant et majestueux ⁵⁴ viens définir les usages : c'est donc un vecteur indirect de mise à distance. La position de salle d'étude véhiculerait d'ailleurs pour certains bibliothécaires une image *élitiste* ⁵⁵. On constate donc des règles d'accueil très spécifiques, très diverses, qu'il n'est pas possible de généraliser à tout le pays. On peut se permettre de distinguer une tendance néanmoins : on vise à la souplesse, mais cela se heurte à des idées bien reçues ! Du fait justement de l'absence d'usage, cela est rendu caduque, et des réflexions s'opèrent pour réduire par exemple (si ce n'est pas déjà fait) les temps d'accueil dans ces espaces. Plus rarement, la volonté de changement qualitatif et physique est exprimée.



Salle Occitanie, Montpellier (5)⁵⁶

(cc) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD | Mémoire | Aout 2022

⁵¹ Exemple à Bordeaux

⁵² Echange du 17 décembre 2021

⁵³ Entretien du 09 et du 13 décembre 2021

⁵⁴ Exemple à Toulouse, des salles inscrites à l'inventaire des Monuments historiques.

⁵⁵ Entretien du 09 décembre 2021

⁵⁶ Source : https://mediatheques.montpellier3m.fr/default/troisieme-etage.aspx?_lg=fr-FR

3. Des usages en forte baisse

Les données obtenues s'avèrent donc loin d'être positives. Comme confirmé plus haut, les usages s'effondrent. Il y a bien entendu des services dynamiques grâce à leur ville, à la taille et l'importance de leur fond : l'alchimie payante étant les bons liens municipalités / agglomérations ou métropoles avec les secteurs culturels, la bibliothèque étant comprise dedans. Tout n'est pas analysable, mais les structures avec un taux de visite élevé sont souvent liées à un dynamisme culturel autour du patrimoine en bibliothèque et l'insertion de celui-ci dans les usages culturels de la ville⁵⁷. Globalement, une constatation des baisses de demande est rapportée par chaque bibliothèque interrogée. Ceci ne signifie pas que les autres services ne sont pas dynamiques, bien au contraire. Toutefois un ensemble de facteurs autour d'une bibliothèque paraît renforcer le dynamisme autour de celle-ci. En cela, l'impact urbain et la sociologie d'une ville / d'un quartier joue énormément.

De plus, le patrimoine possède une quantité d'outils divers essentiels à la consultation, à la recherche et l'exposition qui sont sous utilisés. Leurs existences s'avèrent toutefois indispensable : *Inathèque*, scan, microfilm, poste BNF, lutrins, serpentins... que dire de leur efficacité réelle ? Ces outils intimidant augmentent la distance par rapport à l'usage décomplexé, en dépit d'une présence nécessaire.

Certains établissements ne se sont pas non plus satisfaits d'une présence presque exclusive d'étudiants dans les salles de consultation. Surtout s'il y a d'autres espaces de travail. « On est un peu une Bibliothèque Universitaire par défaut, pendant les vacances ou le samedi⁵⁸ ». C'est un exemple de déplacement des pratiques.

Quel public s'y rend donc ? La plupart du temps, on dénombre quelques chercheurs, qui viennent de moins en moins, à l'exception de la persistance des « érudits locaux ⁵⁹». Ceux-ci sont proches des fonds locaux (registres, ouvrages en lien avec la commune ou le département) et de la presse ancienne. Presque partout où une faculté sera implantée, la salle est prisée des étudiants, sinon des lycéens.

(CC) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD | Mémoire | Aout 2022

⁵⁷ Entretien du 07 décembre 2021

⁵⁸ Entretien du 20 décembre 2021

⁵⁹ Dans presque toute les bibliothèques disposant de fonds locaux

Pour quelles raisons ? L'aspect studieux d'une part, et bien souvent car les BU ferment encore le samedi après-midi et pendant les vacances (des jours bien définis) Dans l'inconscient collectif, la BU est studieuse quand la BM est un lieu de loisir, d'où les difficultés d'adéquations avec le patrimoine, et le déplacement des étudiants vers cet espace. La bibliothèque d'Avignon est d'ailleurs un exemple intéressant à ce sujet : lors de la construction de la BU dans les années 1990, le débat fut posé de transférer les fonds patrimoniaux à la BU. Si cela n'a pas eu lieu, la BMC d'Avignon⁶⁰ ne réalise plus d'acquisitions patrimoniales depuis. C'est une forme, rare certes, de collaboration.

B. LA FIN D'UNE EPOQUE

Sandrine Koullen, bibliothécaire à Quimper, explique « qu'une période faste dans son travail au secteur patrimoine a eu lieu, où les expositions ont fonctionné, mais ça n'a duré qu'un temps défini. » Aujourd'hui, selon ces mots, ont rame. Pour elle, l'important était, tout en gardant la part de rareté, « de déplacer l'érudition des savoirs et le sectarisme du Patrimoine de sa zone de confort pour rendre ceci ludique et avenant. » Si le Patrimoine « redevient infréquentable, et doit rentrer dans ces réserves pendant 20-30 ans, ce n'est pas grave⁶¹ ». Rien n'est perpétuel, et le vrai chantier de demain est la valorisation par le numérique.

De fait, certaines zones semblent délaissées. On voit l'espace patrimoine de sa bibliothèque comme un « *mouroir* », où les animations ne fonctionnent plus. Cependant, Sandrine Koullen ne voit pas ceci comme gravissime mais plutôt un phénomène normal, le moment « patrimoine » est passé et d'autres missions autour de celui-ci naîtront., dans 10, 20 ans⁶²...

Mais comment l'expliquer ? Elle pointe un sujet peu abordé : l'attitude vis-àvis des publics des bibliothécaires (en général, pas dans le secteur patrimoine), plein d'a priori vis-à-vis des usagers, qui abîme le lien. Cela rompt le pacte, en étant campé sur des positions idéologiques.

⁶⁰ Entretien du 15 janvier 2022

⁶¹ Entretien du 14 janvier 2022

⁶² Ibid

Les mots désaffection et désertion sont revenus fréquemment au cours des échanges effectués. Baisse d'usage, baisse d'intérêt. La zone patrimoniale doit ainsi retravailler à « recréer des habitudes de travail » en premier lieu. Dans les solutions fournies, nous fut rappeler celle-ci, qui paraît couler de source « pour faire fonctionner son service, il faut créer du réseau. »⁶³.

1. Exemple d'une collaboration pour moderniser le patrimoine : Lectura Plus

Un exemple-témoin existe en Auvergne Rhône-Alpes : la création de *Lectura Plus*, portail numérique qui réunit les bibliothèques de Lyon, Roanne, Saint Etienne, Grenoble, Bourg en Bresse, Annecy, Chambéry, Clermont-Ferrand et Valence. Se présentant comme le « *Portail du Patrimoine écrit et graphique* ⁶⁴ », ce site fondé en 2007 vise à donner accès à des documents numérisés issus des fonds patrimoniaux (presse ancienne, gravures, images) de ces 9 bibliothèques de façon mutualisée. Il diffuse également l'actualité des bases numériques des bibliothèques partenaires, l'actualité du patrimoine, les expositions en cours. À la fois laboratoire d'expérience numérique et moyen de valorisation, ce projet soutenu par la DRAC permet un travail commun entre plusieurs grands fonds patrimoniaux de la région : en effet, il faut être amené à parler ensemble pour mener à bien le fonctionnement d'un tel projet!

Lectura Plus est une expérience intéressante par la pluralité des initiatives qu'on y trouve (*Booktubes* du patrimoine, tuto de valorisation de son fonds, presse ancienne numérisée, exposition thématique, patrimoine revisité). Pour autant, le site mêle ressources aux usagers et aux professionnels sans distinctions effectives. De l'extérieur, cela peut prêter à confusion. L'expérience est d'ailleurs majoritairement numérique, bien que les fiches-projets⁶⁵ aidant les bibliothécaires visent à monter des animations en physique, sur place.

Un exemple de création alternative et ludique œuvre de *Lectura Plus* n'est autre que *l'Exprimante*. Cette « *imprimante de la presse ancienne* », a été construite

(CC) BY-NC-ND

⁶³ Entretien du 17 décembre 2021

⁶⁴ https://www.lectura.plus/

⁶⁵ Source : https://www.lectura.plus/4826-fiches-projets.html

en plusieurs exemplaires, et circule dans différentes bibliothèques de la région. Elle fut notamment présente sur le réseau des médiathèques de Bourg en Bresse⁶⁶.

Réalisé « maison » par imprimante 3D, ce meuble contient une base de données répertoriant une partie de la presse ancienne numérisée de plusieurs bibliothèques du département ; *L'Exprimante* possède en elle une petite imprimante, qui imprime façon ticket de caisse. En appuyant sur un unique bouton, est généré un ticket contenant un article de presse d'un journal ancien : santé, cuisine, faits divers, météo... Le sujet est aléatoire et vise à permettre une diffusion de la presse ancienne en physique de façon repensée à tous les usagers ! La presse numérisée est directement accessible de façon ludique. Soit une vision innovante et originale de communiquer le patrimoine de manière spontanée au public.



L'Exprimante (6)

Toutefois, l'ayant observé à l'usage, son attraction n'était guère concluante, certainement dû à la période (passe sanitaire) mais aussi le manque d'adéquation

(CC) BY-NC-ND

-

⁶⁶ Source : https://www.lectura.plus/5486-lexprimantenbsp-un-distributeur-de-presse-ancienne.html.

Error! Use the Home tab to apply Titre 1; Partie to the text that you want to appear here.

avec le reste de la bibliothèque où elle était exposée (pas de thématique d'exposition autour).

La région Auvergne Rhône-Alpes possède d'autres moyens d'échanges essentiel, de partages d'expériences et de regards critiques qui se matérialisent par les commissions patrimoine, réunions où les bibliothécaires patrimoniaux de la région sont conviés⁶⁷. Ces moments d'échanges important sur l'état du patrimoine et des mesures nationales prises / à prendre, et des innovations chez chacun ; sont paradoxalement un exemple de l'entre soi (naturel et handicapant à la fois) qu'impose le fait de travailler dans un tel secteur de la lecture publique. Si bien entendu, d'autres commissions ou congrès existe autour de la littérature jeunesse, des espaces musiques ou vidéos ; le libre accès et la similitude des pratiques autour de ces fonds rend le dialogue plus simple avec le public, en comparaison avec le patrimoine.

Ces échanges dans le milieu du patrimoine se font souvent en vase clos, et peuvent aussi se traduire par le forum d'échanges Bibliopat⁶⁸ : ce blog, sur lequel un travail a été mené il y a quelques années, est un moyen d'expression, d'actualités, de partage entre tous les bibliothécaires patrimoniaux.

Un responsable me livrait d'ailleurs son impression de ces propres mots « Nous sommes à distance, plus entre nous. Moins visible aussi. C'est la caractéristique propre au patrimoine⁶⁹.»

2. Un besoin de surveillance renforcé

Cette mise à l'écart naturelle s'explique du reste par le besoin de surveillance. C'est un sujet dont il n'est pas possible de passer outre en bibliothèque patrimoniale. C'est un aspect à dissocier de la pratique de surveillance sur le reste des services aux publics.

-

 $^{{}^{67} \}qquad Source: \qquad https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/patrimoine/cooperation-patrimoine/commission-patrimoine$

⁶⁸ LEROMAIN, Emilie, sous la direction de HAQUET, Claire; *Bibliopat: étude d'une communauté professionnelle*, Mémoire DCB, Villeurbanne, ENSSIB, 2020.

⁶⁹ Echange du 14 janvier 2022

Pour des raisons évidentes de valeurs et de rareté, il y a très peu de chance qu'on tente de découper sur place une page de Titeuf ou du dernier Marc Lévy librement empruntable à la bibliothèque, document qui sera sinon accessible à prix modique en librairie (même si tout peut arriver). Si les livres empruntables peuvent être sujets aux dégradations dû à leur prêt (donc à domicile ou en transport, etc...) cela est tout autre pour le patrimoine. Des vols sont avérés de tout temps sur des cartes anciennes, des enluminures, des pages remarquables sur parchemins, ou ouvrages rarissimes...

Ces dernières années, des subtilisations ciblées et organisées dans certaines bibliothèques (récemment à Avignon, Poitiers, Clermont-Ferrand...) ont été réalisées. La méthodologie étant minutieuse et discrète, il peut se passer des semaines avant qu'une dégradation soit constatée. Ainsi « rapatrier la consultation près du bureau de surveillance ⁷⁰» permet de redoubler de vigilance. Face à ces trésors, il est impératif de conserver une surveillance de chaque instant. Cette visibilité de *qui viens chercher quoi* se fait déjà via le principe des registres de venue, d'où l'enregistrement du consultant de documents anciens.⁷¹

L'assouplissement de l'accueil ne peux se passer dès lors d'une présence active lors des consultations. L'espace doit être organisé avec une possibilité d'observation autant que possible. Et quand le bureau d'accueil est éloigné (ou que le bibliothécaire est seul) la surveillance se trouve complexifiée.

Cela peut nécessiter un changement dans l'organisation de la salle. Le changement du bâtiment des consultations patrimoniales à Clermont-Ferrand doit permettre une meilleure vue d'ensemble. A Ajaccio ⁷², une partie des collections sont classées dans de grandes étagères recouvrant les murs de la bibliothèque Fesch. Une limitation d'accès vers celle-ci va être réalisée, via un signal d'alarme, tel les protections d'œuvres dans les musées. Les ouvrages anciens ne sont actuellement séparés du public que par un cordon.

⁷⁰ Echange du 17 décembre 2021

⁷¹ Pratique adoptée partout à ma connaissance

⁷² Entretien du 07 janvier 2022



Bibbliothèque Fesch, Ajaccio (7)73

3. La part grandissante du numérique

Dans ces usages en baisse, il y a un effet sensible de la numérisation, des deux côtés. L'apparition des bibliothèques numériques permet une consultation à distance utile pour les chercheurs éloignés géographiquement. Cette pratique en hausse s'accompagne d'une influence sur les fréquentations, qui sont en baisse partout. Il y a parallèlement à cela une augmentation des demandes de consultation en ligne par mail, ou d'envoi de documents par email, des suites des restrictions sanitaires également. Ceci est relevé dans nombre d'entretiens.

Dans ce contexte, plusieurs bibliothécaires ont estimé que la priorité n'était pas à la diffusion numérique, mais à l'usage du numérique pour préserver la pérennité et la préservation des fonds. Le numérique offrant des outils inédits pour l'amélioration de la consultation et de l'identification documentaire, autant travailler

(cc) BY-NC-ND

 $^{^{73}\,}Source: https://bonespirit.provincia.lucca.it/fr/divulgativa/568/la-biblioth-egrave-que-municipale-\ d-rsquo-ajaccio.html$

dessus. « Développer le portail numérique » c'est aussi développer un partenariat à l'international... ou simplement continental⁷⁴.

Des rétroconversions préventives doivent toutefois avoir lieu, de nombreux fonds n'étant pas catalogués avec exactitude. D'autre part, certaines municipalités n'aident pas leur bibliothèque à obtenir des portails suffisamment adaptés, voir pas de portails du tout ⁷⁵: on en revient à l'importance d'un rapport pacifié avec sa hiérarchie pour un service adapté. Il y a eu des refus dans certaines villes, ralentissant nettement l'amélioration de services pourtant municipaux essentiels à la population.

A contrario, dans d'autres⁷⁶ villes, les confinements ont eu comme impact positif une amélioration de la publication numérique, notamment des post Facebook, ou de vidéos de présentation sur les collections patrimoniales. Le Hic « *Les posts et publications sont gérés par le service communication de la ville, cela limite nos moyens d'expressions* » Cela ramène au débat éternel où compétence et hiérarchie sont des problèmes à la marge de manœuvre des bibliothèques, pouvant desservir le travail réalisé par les professionnelles de la lecture publique.

L'usage, apparemment requis, des réseaux sociaux, sera efficace si on est capable de les maîtriser, et cela demande un certain temps d'adaptation. Comme tout autour du numérique : les formations de bibliothécaires n'ancrent que petit à petit cet aspect grandissant. On recrute encore de nombreux « animateur numérique » qui ne rentrent pas directement dans le giron du bibliothécaire...

Facebook par exemple, va permettre de « *Toucher des gens*⁷⁷». Un post spécifique de médiateur numérique général sur la bibliothèque d'Avignon a été créé dans ce cadre. L'usage d'Instagram, qui permet de réaliser des quizz ou des *story* interactive, à tendance à se démocratiser. Si nous n'avons pas étudié concrètement les résultats, il est significatif que l'usage des réseaux va chercher à donner une « bonne » image de la bibliothèque... Un travail qui demande à ce qu'on s'y consacre presque à plein temps. Pourtant, « *Il y a encore un an, notre réseau entier de*

٠

⁷⁴ Exemple à Ajaccio

⁷⁵ Exemple livré à Boulogne sur Mer. Entretien mené le 02 décembre 2021.

⁷⁶ Entretien du 12 janvier 2022.

⁷⁷ Entretien du 15 janvier 2022

bibliothèque n'avait pas Facebook » avouait le responsable d'un grand réseau de bibliothèque de l'ouest de la France⁷⁸.

Pour les questions de base en ligne, devenu indispensable, Gallica BNF permet aux structures de bénéficier d'un appui important à l'élaboration d'une bibliothèque numérique correctement référencée, proche de la majorité des interfaces utilisateur web. Cela reste cependant un processus relativement long : entre l'appel à projet, les marchés publics, les financements, le traitement de données en interne et à la BNF... il s'agit d'un changement auquel il faut s'adapter, et auquel il faut préparer le service. Avec un impact pour les chercheurs qui verront leur activité facilitée pour consulter à distance. Mais leur recherche se trouve dissociée de toute représentation (et usage) physique des lieux. Des tentatives d'approches ludiques numériques se sont démocratisées, également, néanmoins pour quel résultat ⁷⁹? A ce jour, ces choses sont trop récentes pour être correctement analysées.

« Les capacités à avoir des ressources en ligne efficace, c'est comme les acquisitions, ou comme le dépoussiérage. Ce sont les moyens mis. Dans le département d'à côté, la bibliothèque patrimoniale à un budget de 15000 euros en numérisation par an! Chez nous, il est de 200080... »

Dans l'exemple cité ci-dessus, les deux structures en question sont des BMC, dans des communes d'une taille assez proche. Ceci nous ramène au débat du statut, qui ne pèsera que face à une hiérarchie convaincue de son rôle, « Etre BMC, ça n'amène pas plus de reconnaissance que ca ». Sujet récurrent. Le statut va jusqu'à être vu comme contraignant « On a des impératifs, mais notre statut nous enlève parfois des avantages 81».

(cc) BY-NC-ND

⁷⁸ Entretien du 17 décembre 2021

⁷⁹ Entretien du 12 janvier 2022

⁸¹ Un avantage de statut ? : Oui, cela existe pour certaines BMC, notamment dans le domaine technique. Les bibliothèques de Chalons sur Saône, de Troyes ou de Moulins m'en ont fait part. Ce qui ne fera pas varier les usages. Cette interrogation nous à traverser relativement tôt et le questionnement sur la possibilité d'une facilitation de financement pour les BMC pour mettre à bien le dynamisme de leur espace était justifié. Des structures construites d'offices dans l'intérêt d'être des services dynamiques, innovants et constructifs sur tous les plans ne devrait subir des manques. Pour autant, si certaines disposent de grande facilité relationnelles et de financement pour l'amélioration de leur espace patrimoine et du patrimoine en lui-même, d'autres

Pourtant, certaines bibliothèques bénéficient bien d'une aide pour le catalogage, le signalement, les acquisitions, les reconstitutions de fonds. Mais ça n'est pas égalitaire. Ça ne peut d'ailleurs pas l'être, à moins de chercher à homogénéiser. Aujourd'hui, tant et si bien qu'il y a une volonté de démocratiser et faire venir le public, il y à s'interroger sur les réelles priorisations sectorielles. Les services patrimoniaux sont-ils initiatiques pour quelqu'un qui ne s'y connait pas ? Enfin, l'investissement mis sur la numérisation est d'abord une volonté de conserver. Or, la diffusion massive des notices ne touche qu'un petit nombre de personnes, et certains documents n'intéresseront jamais personne.

Parmi les interrogés, nombreux soulignent la chance de mener des projets grâce à l'implication de la BNF et du ministère de la culture : ce sont eux qui propose le service *Gallica Marque Blanche* et les projets de numérisation de masses. Les conservateurs relayeront ces projets au niveau local. Pour une conservatrice « *Le problème de la spécialisation du numérique ? Un manque évident de formation* 82» qui n'est plus au goût du jour, et créer des décalages avec les spécialisations progressives.

Le numérique répond surtout aux besoins prioritaires du terrain. La disponibilité des bibliothécaires chargés du patrimoine écrit et l'ensemble des missions qui leur sont confiés, les impératifs professionnels nationaux les empêchent de se pencher sur tous les sujets à la fois. Aussi, les Commissions patrimoines organisées par l'Agence Auvergne Rhône Alpes Livre et Lecture (ARALL) sont de bons témoins. Les sujets abordés en quasi exclusivité sont ceux où l'Etat, via le ministère de la culture, donne droit à des financements par la suite d'appels à projet.

Les travaux sont titanesques et s'adressent à toutes les structures de lecture publique de la région disposant de fonds patrimoniaux aussi divers soit-il. Dans ce cadre est mandaté un professionnel par l'ARALL⁸³ chargé de l'identification et du

structures ne parviennent à faire valoir leur statut seulement fonctionnel face à des municipalités réticentes. Tout est notion de rôle, de politique, de compétence et de rapport aux élus.

(CC) BY-NC-ND

⁸² Entretien du 04 décembre 2021

⁸³ Source: https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/

signalement des fonds sur toute la région. Ce travail est long, se voulant le plus exhaustif possible. L'exemple des travaux de numérisation en vue de création de site Web neuf tel qu'à Vichy, à Grenoble, montre également le temps pris. Les professionnels n'ont pas le temps de se pencher sur l'accueil de tous les publics. Mais y'va-t-il une sincère pertinence dans l'obstination à améliorer son site web et sa diffusion numérique en délaissant l'usage public?

De plus, l'Etat fixe des objectifs de recensement irréalisable (signalement complet d'ici 2024 des collections) faisant fit du reste. Pourtant, la BNF a annoncé vouloir augmenter sa part de contribution dans le futur recensement des fonds patrimoniaux et la création de bibliothèque numérique efficace ⁸⁴. Tout ceci néanmoins, reste un travail long, qui demande de formuler des appels à projet et qui reste, de plus centralisé autour de la BNF.

Il est d'autant plus surprenant que la priorisation ne soit pas faite pour améliorer drastiquement les conservations de documents patrimoniaux dans des espaces ne remplissant pas les conditions⁸⁵, quitte à créer des rapports de force et négociation entre la BNF, la bibliothèque, la région et la municipalité. L'urgence physique est aussi à l'ordre du jour.

4. Des lieux vivants

« La valorisation est l'axe majeur de la bibliothèque 86»

Contrairement à ce qui est imaginé, les animations y sont fréquentes, et essentielles pour vivifier l'espace. L'animation est réalisée à « l'échelle » de l'établissement.

Plusieurs bibliothécaires m'ont témoigné leur dynamisme en terme d'activités, et dynamisme d'action. La difficulté se retrouvera le plus souvent dans les structures de taille « moyenne » où il y a un manque de personnel et de polyvalence autour du secteur patrimonial.

L'exposition (l'animation) est fédératrice d'une dynamique culturelle. Si elle n'attire pas toujours le public souhaité, il y a une tendance à pousser, à « essayer ».

⁸⁴ Commissions Patrimoine du 08 Mars 2022, aux Archives Municipales de Lyon.

⁸⁵ Divers exemples furent cités durant la commission du 08 mars.

⁸⁶ Entretien du 20 décembre 2021

Les animations mises en valeur sont fréquentes. Il n'y a pas de formule magique, cependant les réussites sont souvent dues à de très bons rapports ville – bibliothèque et espace patrimoine / reste de la bibliothèque.

Plusieurs sons de cloches se sont fait entendre sur le sujet, qui rappellent que la vraie variable demeure la culture professionnelle : « Il est difficile de valoriser des collections nobiliaires⁸⁷ ». A Nantes, la responsable pousse depuis plusieurs années pour que les grandes expositions soient patrimoniales. Une conservatrice livrait sa vision:

« Les animations ne sont pas comparables à ce qu'on trouve dans les musées. Il faut travailler ensemble sur ce sujet. Car on a quand même, du moins chez nous, du public... Toutes les bibliothèques travaillent à améliorer les animations, à leur échelle. Mais, il faut une volonté politique et des moyens qui soutienne un objectif 88.»

Certains exemples, comme les retards énormes des travaux de la « nouvelle » bibliothèque municipale de Carcassonne, livre un exemple frappant : si des difficultés subsistent pour la bibliothèque de Carcassonne, cela se ressent dans toute la dynamique culturelle de la ville. A contrario, d'autres communes 89 ont un dynamisme municipal voir départemental autour du patrimoine qui va avec la ville en général. La résignation, parfois, se fait sentir « Il y a des problèmes insolubles 90 ». D'autre part, il faut capter le public : « Il faut aiguiller les gens. Cela fait partie du métier ». Un public inactif et retraité le plus souvent. La vision du terrain montre que ces animations patrimoniales n'attirent pas un public non initié⁹¹.

Sortir les livres de leurs « réserves » comme le terme est très souvent répété, paraît donc, pour diversifier les venues, être un mantra indispensable. Que cela fonctionne ou non, il est rare que des expositions ponctuelles n'ait pas lieu en bibliothèque. Elles se présentent par la mise en avant d'ouvrages particuliers dans des vitrines, sur une thématique donnée cohérente. Il faut donc y donner du sens, de la vie et de la forme au sein de l'espace. C'est-à-dire un accommodement mobilier et architectural intéressant qui rendra à l'usager la volonté d'aller s'y rendre pour

(cc) BY-NC-ND

- 55 -

Droits d'auteur réservés.

⁸⁷ Entretien du 22 décembre 2021

⁸⁸ Entretien du 04 décembre 2021

⁸⁹ Chambéry, Chalons sur Saône, Saint Omer...

⁹⁰ Entretien du 09 décembre 2021.

⁹¹ Les JEP 2021 à Bourg en Bresse sont un exemple de vécu : 4 personnes, probablement retraitées.

voir l'ouvrage. Les expositions animées d'ouvrages au public ont donc lieu, avec dans certains services le droit à une visite de réserves et des promenades entre les ouvrages sous fond de petite visite historique⁹². Les types d'animation, comme la méthode de consultation, varient selon divers éléments : culture du bibliothécaire, politique d'établissement, orientation du service, typologie des fonds...Les visites de réserves permettent une plongée réelle, à l'image des archives, dans un milieu clos et à part, qui n'est que « imaginé » car mis à distance.

La vision, par le professionnel des bibliothèques du rapport au fonds, à ces ouvrages précieux est primordiale et donnera souvent le ton de l'orientation de l'espace et du service. Ainsi certains bibliothécaires / services sont fermés à l'idée de laisser les usagers toucher⁹³ les livres anciens (avec des gants bien entendu) quand d'autres n'y voit aucun problème. La dynamique inculquée influencera les usages et les rapports. Cette même notion de l'animation se découle donc sur l'accueil en général et les problèmes qu'engendre une non-fréquentation.

Ainsi, la médiathèque de Moulins réalise des animations en sortant les ouvrages des réserves et permettant aux usagers de toucher ces ouvrages, de les feuilleter eux-mêmes. La médiathèque de Gap⁹⁴ réalise des jeux de pistes à l'intérieur même de ces réserves. La plupart des bibliothèques réalisent des visites de réserves, le plus souvent au moment des Journées Européennes du Patrimoine. On a pu trouver des déclamations théâtrales, inspirées d'ouvrages conservés en secteur patrimoine. A Chalons sur Saône⁹⁵, les animations font cartons pleins, et « *le public du patrimoine a radicalement changé ces dernières années, étant un public actif différemment, dont la consommation culturelle est bouleversée* ». En terme d'animation, les journées du Patrimoine sont par excellence des modèles de succès presque garanti... « *quand c'est bien fait* ».

En lien direct avec l'animation, l'accueil de classe est une pratique très démocratisée en bibliothèque publique. Le constat peut être fait qu'après le secteur

⁹² Les Journées du Patrimoine sont un excellent prétexte pour cela.

⁹³ Exemple cité en entretien à la médiathèque de Moulins

⁹⁴ Entretien du 23 décembre

⁹⁵ Entretien du 19 novembre 2021

jeunesse, l'espace qui accueille le plus les scolaires (primaire-collège compris, nous ne parlerons pas du lycée ou nous ne disposons pas de données suffisantes) est l'espace patrimoine.

Plus classique évidemment, les visites et expositions thématiques : plus les thématiques sont travaillées, plus les espaces aménagés pour exposer... plus cela marche. Les exemples de salles plus modernes, de belles vitrines bien placées⁹⁶ dans des salles d'expositions dédiées, sinon d'aménagement cohérents sont réguliers, preuve de l'attention portée. Quelques structures ont mentionné l'absence de politique événementielle, mais c'est souvent par défaut, non par manque de volonté. Ceci est jugé à juste titre comme un « manque de considération ⁹⁷»

Les expositions sont des choses qui prennent du temps à être mise en place, nécessitant de rencontrer des associations, des établissements de conservations (des musées), des prestataires. De beaux catalogues d'exposition sont réalisés... et ça ne suffit pas parfois. Le travail de longue haleine peut être ressenti comme vain⁹⁸. Il est difficile en effet de mesurer l'impact des vitrines classiques, où de beaux documents sont exposés, avec des cartels explicatifs.

Ces vitrines doivent de plus être changées régulièrement (on parle en terme de mois), d'une part pour ne pas lasser, de l'autre pour les impératifs d'exposition (luminosité, température) qui peuvent varier selon la structure du bâtiment, ainsi que le bon état du livre (une ouverture prolongée et une mauvaise position peuvent entraîner des dégâts irrémédiables). Cet art de la précaution et de la minutie est parfois passé sous silence face à la rapidité et la volatilité des usages en bibliothèque publique. Cependant, un travail cohérent et soucieux du détail sur une telle forme de valorisation peut finir par porter ces fruits.

Certaines bibliothèques possèdent une zone patrimoine sous forme d'exposition permanente, bien définit ⁹⁹, avec un parcours. Toutefois il faut savoir les modifier au bout d'un certain temps, réflexion présente dans les établissements concernés : on pense à des parcours plus ludiques, plus interactifs, sans un texte long

(CC) BY-NC-ND

⁹⁶ Chartres, Charleville, Avignon

⁹⁷ Entretien du 10 décembre 2021

⁹⁸ Entretien du 03 novembre 2021

⁹⁹ A la Médiathèque de Troyes par exemple.

et pesant que personne ne va lire. L'idée est aussi d'y inclure le numérique, à la manière de ce qu'on peut trouver dans les musées.

C. ENTRE DESACRALISATION ET REPRESENTATION

« Chez moi, être BMC n'a qu'un avantage sur le plan touristique 100 » Evidemment, le son des cloches n'est pas le même partout, mais cela trahit la réalité de chaque établissement : la différence de moyen mis, la différence de vision. On peut se féliciter de ce bouleversement des usages liés au « tourisme », qui tendrait à valoriser l'établissement, mais en y ajoutant une pointe de cynisme, ne tombons pas dans une vision purement commerciale?

D'un autre côté, comment ne plus « impressionner » ? L'écart culturel, le côté rebutant créer parfois dans un même espace des fonctionnements antagonistes « A mon arrivée, avec mon équipe (patrimoine) on a fait participer le patrimoine aux réunions du RLP. Ceci a permis de décomplexer les collègues, et faciliter le fait que l'on travaille tous ensemble¹⁰¹. » En effet, certains responsables de générations précédentes ont contribué à rendre l'espace patrimoine « infréquentable », et par leur pratique professionnel, l'éloigner du reste.

Face à ces lieux finalement méconnu il faut faire « De la médiation, faire des visites de réserves. Montrer que c'est accessible, et aussi ce qu'est notre métier 102»

« Le hiatus principal c'est l'absence de conservateur depuis plusieurs années chez nous, qui désoriente le service, ainsi que des services municipaux bien placé¹⁰³ ».

Une prépondérance du discours sur l'ignorance du contenu des fonds s'est d'ailleurs fait entendre. « Les gens ignorent l'existence de nos ressources patrimoniales¹⁰⁴ ». On constate que l'histoire de la ville contenue en ces fonds n'est pas toujours connue, à contrario des musées ou des archives. Dans l'imaginaire collectif, les archives sont l'endroit qui conservent les documents historiques sur la

ou

Droits d'auteur réservés.

(cc) BY-NC-ND

CARPENTIER Tim | Master 2 PBD | Mémoire | Aout 2022

- 58 -

¹⁰⁰ Propos recueilli par mail le 19 janvier

¹⁰¹ Entretien du 11 janvier 2022

¹⁰² Entretien du 14 janvier 2022

¹⁰³ ibid

¹⁰⁴ Entretien du 09 février 2022

ville et il y a ce décalage avec les bibliothèques où, par leur évolution progressive, le patrimoine ne s'y trouve(rait) plus. Cet isolement est une fois encore un fait difficile à contrer sans grand investissement et communication de la part de la hiérarchie, or le bibliothécaire patrimonial n'est que trop peu priorisé sur ce sujet. L'étude est même parfois renvoyée à l'Université sauf en l'occurrence pour les érudits locaux (souvent retraités) et quelques étudiants : beaucoup affluant dans l'espace de consultation lorsque la BU est close.

1. Une scission incontournable?

« Le patrimoine, sert à faire voir, il y a une quantité de médiation et d'explication possible le rendant exploitable. Se focaliser sur l'espace est une chose mais il persistera. Son oubli dans l'espace par son caractère moins vivant est une erreur¹⁰⁵. »

Ces structures, comme énoncé plus haut, voient donc leurs espaces connaitre des coupures « de fait » qui distancie l'espace patrimoine du reste de la bibliothèque. A la Mériadeck¹⁰⁶ par exemple, le 4ème étage où se trouve le patrimoine, est séparé du reste par un escalator. C'est un marqueur physique et visuel important. Le patrimoine est de cette façon structurellement mis à l'écart. Pour autant, les impératifs de conservation et de communication imposent une scission des espaces. Pratique, à priori, ancienne ? Même les nouveaux espaces conservent cette distance, bien que quelques exceptions subsistent. Elle se fait par nature car la consultation demande une isolation. A la rigueur, ce qui s'améliore le plus demeure la proximité des réserves avec la salle de consultation dédiée, qui peut parfois être un handicap (différence d'étages, voir... éloignement géographique de plusieurs kilomètres ¹⁰⁷).

De plus, cette séparation est une caractéristique de l'originalité du lieu. Pour reprendre les propos de David Jonathan Benrubi, conservateur à la Médiathèque Emile Zola de Montpellier¹⁰⁸, pour continuer à émerveiller les autres, il faut

_

¹⁰⁵ Entretien du 15 janvier 2022

¹⁰⁶ Echange le 13 janvier 2022

¹⁰⁷ Certains établissements m'ont expliqué des éloignements géographiques ayant perduré de longues années.

¹⁰⁸ Entretien le 10 février 2022

« maintenir une singularité à ce qui est conservé tout en le rendant accessible », et attirant pour tout individu : les livres anciens, les estampes, les enluminures du XIIème siècle, ce sont des documents exceptionnels, qui ne doivent pas être banalisés.

« Ce qui intéresse l'individu, c'est de voir un document ancien, car ça rompt avec le numérique. Ce qui intéresse les gens c'est de voir un incunable, des enluminures, les couleurs qui ont passé les siècles... la lettre manuscrite par exemple, c'est un truc qui plaît. »

Benrubi s'interroge, de son côté également, sur le positionnement des bibliothèques patrimoniales vis-à-vis de l'animation et de la diffusion, partie à laquelle nous sommes sensibles. De son point de vue, même involontairement, il y a une altérité entre la volonté des bibliothécaires et la méthode intrinsèque. Dans la réalisation de l'espace patrimonial, subsiste un jugement de valeur et selon ces termes les formes d'une « marque de noblesse ». L'espace et les attitudes sociales qui y sont associées (voir, professionnelles) viendront délimiter l'usage.

Le hasard fait que Monsieur Benrubi, dans le but de la rédaction d'un ouvrage, se posait les « mêmes questions que nous » au même moment ! Ceci appuie l'idée qu'un insuffisant travail de réflexion sur l'évolution de l'espace patrimoine à lieu. Ce n'est pas une faute mais plutôt une conséquence des usages dans beaucoup de bibliothèques, à commencer par le rapport avec les élus ou la question des effectifs réduits, ainsi que le décalage de culture professionnelle (et certainement générationnel). Les paradoxes face au sous-usage qui est déploré est aussi souligné par divers conservateurs : les usuels, ou les immenses catalogues papiers, sont inutilisés depuis des années, pour autant ils sont des composants encore nombreux dans les espaces patrimoniaux, renvoyant à une image caricaturale de recherche complexe, très studieuse nécessitant une maîtrise des usages textuels et universitaires pour consulter le patrimoine.

Partout, en dépit des évolutions, le patrimoine doit être gardé comme exceptionnel! Loin d'être un constat individuel, c'est un souhait émis. Mme Klein, conservatrice à Avignon, le résumait de cette façon : « Le patrimoine sert à faire voir, et l'espace persistera, peu importe l'époque ¹⁰⁹. » Apparaît donc là une

.

¹⁰⁹ Entretien du 15 janvier 2022

« préservation identitaire » de la zone. L'aspect touristique culturel, qui peux à juste titre être déploré dans certaines structures, reste un marqueur d'attractivité, et peut susciter de nouvelles pratiques individuelles. Ainsi, le patrimoine conserve cet aspect d'authenticité, de rapport à sa source. La notion de décloisonnement est en fait relativement complexe à mettre en place. Si on passe petit à petit à la tolérance en termes d'accueil, on reste loin d'un décloisonnement total.

La position de la bibliothèque, serait-elle donc de vouloir désacraliser entièrement cette zone d'influence ? Si cette idée, politique et démagogique, serait soi-disant à la mode, il eut fallu pourtant qu'auparavant une sacralisation existe. Or, les bibliothèques n'ont pas une vision qui mérite le terme de sacralisation. Un ensemble de pratiques issues d'une part du réel et de l'autre de l'inconscient collectif formaté par la représentation dans la télévision, la littérature ou d'autres usages détournés, ont associé un ensemble d'images au monde du livre (comme dans tout univers social). Représentation très *américaine* qui plus es : la majorité des bibliothèques représentées dans la littérature sont des grandes bibliothèques de capitale anglophones comme la *National Library of Medecine*, la bibliothèque de Londres, tant d'espace associe à l'étude et à la richesse historico patrimoniale qui visent à donner une ambiance grandiloquente au sujet. Se détacher de l'image

« clichée » véhiculée demeure toutefois impossible pour la raison qu'une part de réel y est assignable premièrement, de l'autre, elle reviendrait à une rupture de pratique peut être trop importante.

2. Maintenir une impérative singularité

Dans la bibliothèque publique française, existe cet impératif historique, mémoriel et intellectuel de conserver une forme singulière au patrimoine. Auprès de toutes les tranches d'âges, soutenir l'originalité, l'exceptionnel de ces documents. Sans quoi, « voir » deviendrait banal. Ce souhait de garder l'exceptionnel et de montrer se retrouve confronté aux conséquences de l'image omniprésente dans l'environnement social. Il est en effet facile de trouver aujourd'hui, via Internet, nombre d'images sur de beaux livres anciens, de belles pièces reliées. Aussi, là est l'enjeu de maintenir tant que possible l'exposition physique ponctuelle, avec une communication intelligente et adaptée aux pratiques de l'époque, dans l'espace ou

Error! Use the Home tab to apply Titre 1; Partie to the text that you want to appear here.

alors durant les périodes de « *Hors les Murs* » tout en maintenant que l'espace de consultation à son utilité et son rôle.

Ainsi il est difficile de vouloir à la fois un patrimoine ouvert et à la fois préservé. Il faut trouver le bon équilibre et cela se retrouve dans une nécessité de trouver un espace distinct. La rupture est inhérente au service et difficile à contourner. S'il y a un aspect tourisme culturel, il faut l'entretenir mais cela peut être un « handicap au travail ». Le bâtiment fait beaucoup, c'est une variable énorme, donnant une identité particulière. Ici le travail d'image, qu'on peut dissocier du *Marketing*, prend tout son sens :

« Les usages dépendront du bassin de vie, de la sociologie de la commune / du quartier, en plus de la place de la bibliothèque. L'impact urbain est un élément essentiel des usages. Des retours de dons, personnels, venant de bibliothèques privés, sont peut-être magnifiques à titre individuel, très beau et riche en consultation, presque impossible à exposer¹¹⁰ ».

« Beaucoup de collègues n'ont jamais eu de formation sur le métier (de bibliothécaire patrimonial), de ce fait ils n'ont pas conscience de la dimension qu'il peut revêtir. 111 »

Le souci de rapport avec les collègues est un aspect présent également. Il faut travailler ensemble à lutter contre l'incompréhension, les écarts de pratique pour rendre le lieu utile et attractif pour ces collègues. L'ouverture aux autres bibliothécaires des notions du patrimoine est un réel problème. La responsable du patrimoine à la BMC de Mulhouse, bibliothèque principale de la ville, expliquait le besoin de sensibilisation de ces collègues à son arrivée. Le résultat fut probant après la prise d'initiative. Ce n'est pas le cas partout. Plusieurs professionnels ont exposé une méconnaissance, un désintérêt, à la limite du mépris de la part de ceux ne travaillant pas dans le patrimoine.

Enfin, que ce soit positif ou négatif, le choix politique détermine en partie l'état de la bibliothèque. C'est un enjeu d'attractivité, d'usage, de posture. Certains grands établissements deviennent à leur dépend sources d'enjeux politiques en période électorale! Ce qui va rarement dans le bon sens de l'établissement. Dans les

- 62 -

¹¹⁰ Entretien du 24 novembre 2021

¹¹¹ Entretien du 04 décembre 2021

cas rapportés que nous gardons anonymes, les enjeux municipaux, querelles orgueilleuses et politiques peuvent mener à des situations dramatiques qui ne répondent aux besoins essentiels de lecture et de culture publique diffusée auprès de la population et encadrée par des agents et professionnels compétents dans un cadre décent. Alors, quand on y rajoute des documents anciens...

3. La question des espaces inexistants

Quelques situations exceptionnelles, cependant regrettables, négligence autour du patrimoine dans certains lieux. Des situations inappropriées pouvant pousser les professionnels eux même à déserter le poste. Certaines bibliothèques, pourtant disposant de fonds patrimoniaux conséquents, ne possèdent pas à proprement parler, d'espaces dédiés à la consultation. C'est le cas à Carcassonne, à Gap, à Montbéliard ou à Lons le Saunier. Les explications sont multiples : travaux qui durent, estimation que cela n'est pas nécessaire... toutefois c'est un marqueur concernant le manque de visibilité et l'absence de considération notoire, dénoncé par certains. D'autant plus, il est rare qu'un autre grand secteur documentaire ne dispose pas d'un espace de consultation. Dans ces contextes les bibliothécaires se retrouvent à devoir ruser pour donner accès aux document s... ou à se concentrer sur d'autres tâches. A Gap, les individus qui consultent directement le patrimoine sont accueillis dans les réserves. Dans d'autres bibliothèques, l'on parle de sous effectifs et donc d'une impossible conciliation de toutes les tâches entre elles : dans ces cas de figure le travail interne est prioritaire. Il n'en demeure pas moins que l'absence d'un lieu spécialement dédié à l'étude documentaire en service public l'exclut totalement des usages de la bibliothèque, c'est une mise à l'écart presque volontaire, et n'est pas une condition de travail enviable pour l'usager comme pour le professionnel. Ainsi, alors que parfois l'hypothèse de suppression du lieu de consultation se trouve évoquée, elle paraît dangereuse.

Malheureusement, cette absence de lieu de consultation est souvent en lien avec une gestion hasardeuse des collections patrimoniales. Eparpillement dans les réserves, mauvaises conditions de conservation et de communication du patrimoine, des pratiques inadaptées de la part de professionnel de la lecture publique qui sont corrigées depuis trop peu de temps.

« Ici, mon prédécesseur refusait que nous communiquions les documents de la réserve. Ils ne devaient pas sortir. C'était comme ça » Face à une telle urgence, c'est l'IGB qui peut être amenée à intervenir, tentant de régler les irrégularités¹¹².

Certaines bibliothèques ont donc vu des conservateurs refuser pendant plusieurs années de permettre ne serait-ce que la consultation des documents. D'autres ne prenaient aucune précaution dans la communication ou la conservation : documents en accès-libre, pas de gestion climatique, réserves mal entretenues, ouvrages laissés dans des cartons, mélange avec les collections courantes... 113

Les réponses que nous fournissent les bibliothécaires et autres professionnels doivent rentrer dans une analyse plus fine et plus détaillée pour permettre de comprendre les réalités d'hier et d'aujourd'hui. Quel espace pour quel public ? Quelle réalité démographique, architecturale ? Le patrimoine ne continue-il pas malgré lui à véhiculer une image qui le dessert ?

-



¹¹² Exemple cité dans un entretien mené le 13 décembre 2021.

¹¹³ Entretien du 16 décembre 2021

Error! Use the Home tab to apply Titre 1; Partie to the text that you want to appear here.

(CC) BY-NC-ND

CONCLUSION

Ces dernières années, une cassure s'est opérée, concernant le public ayant des usages « traditionnels », c'est-à-dire la consultation des anciens ouvrages conservés. Les chercheurs locaux, historiens, étudiants en recherche, ou amateurs d'histoire sont moins nombreux à venir sur place pour consulter. Cette baisse s'explique pour diverses raisons.

Certaines bibliothèques n'ont pas caché que les conséquences de la création d'une bibliothèque numérique, d'une numérisation des fonds s'ensuivaient d'un déplacement des usages. D'autres raisons l'expliquent : déménagement d'espace, ou grand événement exceptionnel modifiant les lieux (comme la fermeture de la bibliothèque momentanément). Ces « ruptures avec le quotidien » causent naturellement une désaffection des lieux, un changement significatif des habitudes. C'est ce qui a était constaté dans plusieurs villes, et est propre à tous les services culturels depuis les dégâts des suites de la crise sanitaire. Ainsi les confinements, les fermetures momentanées de structures ont joué un rôle. Il y a aussi un aspect de flambeau générationnel, les passions ne sont plus les mêmes et sont très ciblées selon les âges. Si l'on excepte les chercheurs, les personnes consultant les fonds patrimoniaux sont en très grande majorité des retraités!

Même les grandes villes, qui brassent en moyenne plus de monde, constatent que les usages sont en baisses. Cependant, de par la taille de leur structure, elles conservent un dynamisme autour du patrimoine : d'une part par le statut des personnes s'occupant des fonds patrimoniaux en ces lieux, de l'autre par les moyens mobilisés permettant une activité culturelle importante. La programmation culturelle à la Mériadeck est planifiée sur une année, brochure à l'appui. Elle est aussi omniprésente à la médiathèque Jacques Demy de Nantes, ou à Albi.

Néanmoins une majorité de services se trouvent handicapés par des questions de moyens et d'effectifs : une grande inégalité est lisible. Toutes les bibliothèques ne disposent pas d'un relieur, d'un photographe, d'agent dédié au catalogage, ne peuvent se permettre de faire appel à un prestataire pour du dépoussiérage. Dans certains établissements, les bibliothécaires patrimoniaux ne sont pas contraints à réaliser des plages de services publics autre qu'au secteur patrimoine. Pire, c'est un

recul du nombre de personnes mobilisées sur les services patrimoines qui est majoritaire.

Une bonne volonté politique derrière rend les usages plus simplifiés : si celleci n'est plus suscitée, tout devient plus... complexe. Une hiérarchie sensible, convaincu de l'importance du patrimoine livresque, facilite les choses. Les liens généraux avec les services d'action culturels serviront également.

Alors, comment fait-on évoluer concrètement « les choses ? »

Dans certaines villes comme Chambéry, le choix est fait depuis plus d'une dizaine d'années d'un espace totalement décloisonné. La question des publics accueillit va donc se poser d'office : or, elle dépend de la culture de chaque établissement. Ainsi, contrairement à ce que l'idée reçue de Troisième Lieu généralisé laisserait penser, l'accueil de publics autre que les chercheurs ne se fait pas pour des raisons variées et non par simple fermeture d'esprit.

A la médiathèque de Troyes, tout le monde peut se rendre dans la salle d'étude pour étudier, de préférence, autant ces cours que lire l'ouvrage de son choix. La BMVR de Poitiers ferme son espace aux non-chercheurs, mais va s'ouvrir aux étudiants progressivement ; à Nantes, ceux-ci ne sont pas encore vraiment acceptés, mais c'est un débat en cours entre les professionnels ; « Nous souhaitons garder un œil sur le lieu, son particularisme, notamment pour des raisons de surveillance » Entre autre exemple, la BMC d'Avignon s'est plutôt tournée vers une régularisation selon les périodes, tout le monde peut s'installer mais priorité aux chercheurs « en période de forte affluence ».

Dans les espaces progressivement désertés, il n'existe pas de réponse « générale et uniformisée » ou qui fait consensus. Au contraire, quand l'espace est trop vide, on remarque une tendance à réduire son accès pour ne pas mobiliser du personnel inutilement. La zone de consultation n'est désormais accessible que sur demande, ou durant des créneaux précis, banalisés. « Il y a d'autres espaces de travail dans la bibliothèque. Et puis, c'est loin d'être la foule aux consultations. Alors on préfère ouvrir sur demande dans la semaine, ou pour les animations ».

Jean Vilbas, conservateur à la Bibliothèque Marceline Desbordes-Valmore à Douai, s'est résolu à ne plus considérer l'espace de consultation comme tel, au vu des faibles demandes de consultation et du déplacement des pratiques : ce sont en

(CC) BY-NC-ND

effet surtout des lycéens qui viennent réviser. Les consultations ont donc lieux dans le bureau du bibliothécaire.

Les bibliothécaires se sont montrés unanimement satisfaits par ces questions posées. Le temps disponible manque pour porter ce sujet trop souvent de second plan qui relève des questions d'accueil, de politique culturelle, d'architecture, de mobilier, de gestion des effectifs et d'organigramme. Beaucoup d'interrogations communes parcourent les bibliothécaires, parfois même des convictions communes. Toute analyse repose néanmoins sur les particularismes des lieux qui influent indubitablement sur l'usage. Il est à rappeler que les dynamiques vont aussi dépendre de projets, de prises de risques, relatif à la volonté du bibliothécaire.

Dans un contexte où le bibliothécaire est isolé dans sa position, la décision de changement et d'innovation dépendra de lui mais, se retrouve aussi intimement liée à la culture professionnelle assimilée par sa personne comme par ses collègues. Or, il paraît clair qu'une disproportion entre les questions de gestion d'équipe managériales, de conditions d'accueils dans certains d'espaces plus que d'autres existent. Il est difficile, sur les années récentes, où les questions d'accueils furent fortement mises en avant dans le débat des bibliothèques françaises, ancrées dans des logiques très bienveillantes, de concevoir que le patrimoine n'y soit pas convié ...et pourtant, c'est le cas! En connaissance de cause, on adapter la gestion du patrimoine aux disparités financières et professionnelles que connaissent les établissements concernés.

Face à ces questions sensibles, c'est un vrai bouleversement qui doit être mené. Si le patrimoine veut garder son public, il doit tenter de faire preuve explicitement qu'il souhaite récupérer celui-ci. C'est pour cela qu'une inversion des principes doit s'établir : à défaut d'être une salle de consultation studieuse en cas de désertion chronique, redonner à l'espace une seconde vie ne lui enlèvera pas sa nature. Une inventivité certaine se fait voir dans certains établissements, il faut savoir s'en inspirer, et cela n'exclut pas la possibilité de consulter d'autres professionnels. L'existence de forum en est la preuve. Tout n'est pas négatif, et c'est là l'importance de mener une politique à l'écoute des villes qui n'ont pas la chance d'être des places fortes économiques ou d'être dans des territoires isolées, des secteurs dont on ne

parle pas. Face à la très forte centralisation de la BNF, il ne faut pas oublier la beauté et la préservation exceptionnelle des bibliothèques d'Ajaccio, de Valenciennes, de Boulogne sur Mer ou Saint Mihiel. Une réflexion nationale sur l'usage du patrimoine en bibliothèque et la salle qui l'accueille devrait être faite, face aux inégalités qui subsistent. A l'image de l'ARALL, qui parcourt la région pour identifier des fonds inconnus du grand public ou mal répertoriés. Il est nécessaire de faire de même pour la salle qui accueille le public, et les réserves qui conservent ces documents.

Sans tomber dans la manipulation politique, un travail de plaidoyer documenté et efficace auprès des élus de communes où le patrimoine connaît des manques doit être réalisé. Toute bibliothèque doit exiger de posséder une salle de consultation décente, un catalogue aux normes, et le personnel adéquat pour un tel travail : dans une réserve propre, suffisante pour accueillir les documents possédés sans qu'ils soient abîmés ou entreposés n'importe comment. Et cela, sans occulter l'importance des numérisations, des catalogues en ligne ; et pour autant il y a lieu de s'interroger sur le réel impact de la numérisation totale.

De son côté, le monde des bibliothécaires ne devrait-il pas trouver les moyens de faire parler le patrimoine sur le plan national ? Les exemples localisés de travail commun se sont montrés probant. Avoir une salle de silence, de travail n'est pas impossible dans une bibliothèque qui se voudrait plus riche, plus diversifiée dans son public comme dans sa pratique.

Savoir accueillir un public pluriel, et avoir une offre riche, c'est prendre en compte que les bibliothèques innovantes que nous connaissons aujourd'hui où la lecture se mêle au café-débat et aux jeux vidéo existe grâce aux confiscations révolutionnaires, et cela par une richesse d'ouvrages de tout âge qui racontent notre histoire commune, préservée, étudiée par des bibliothécaires. Transmettre l'histoire d'un lieu, la partager, la rendre vivante sans la dénaturer, tel est le rôle auxquelles les bibliothèques publiques devraient toutes s'adonner, en y donnant une cohérence temporelle, et non une spontanéité uniquement événementielle.

Entre la détente, le loisir, le lâcher prise qui est sans cesse présenté comme une composante des bibliothèques pour tous, comprendre, apprendre, et voir ce qui fait ce que nous sommes, à toute sa place.

Les médiathèques ont toujours su se repenser pour pouvoir continuer à attirer du public et s'adapter aux changements d'époque. Si elles doivent s'adapter une fois

de plus, elles doivent le faire en prenant bien soin de ne pas occulter le patrimoine de son identité, et peut-être de mettre en avant de réelles innovations pour le public. Une personne atteinte de handicap ou de DYS est-elle en mesure aujourd'hui de consulter un fonds patrimonial ? Y-a-t-il des techniques, un accompagnement adapté ? Ou encore, dans une période où la focalisation sur les questions de *Fake News* s'effectue presque à outrance, l'existence de fonds ancestraux n'est-il pas un marqueur fiable de l'existence continue du mensonge et de la falsification des faits dans l'histoire ?

Trop de visions parcellaires et autocentrées sur la culture de l'instant ont occulté des secteurs essentiels de la lecture publique. Il est à souhaiter qu'à l'avenir, le patrimoine soit traité à une échelle semblable que d'autres secteurs.

SOURCES

- Entretien avec les bibliothécaires, par téléphone, email et en physique, d'octobre 2021 à février 2022. Liste par ordre chronologique : Moulins (22 octobre 2021), Douai (30 octobre 2021), Chalons sur Saône (19 novembre 2021), Troyes (26 novembre 2021), Boulogne sur Mer (02 décembre 2021), Le Havre (04 décembre 2021), Chambéry (07 décembre 2021), Roanne (09 décembre 2021), Le Puy en Velay (10 décembre 2021), Evreux (13 décembre 2021), Quimper (14 décembre 2021), Charleville-Mézières (15 décembre 2021), Carcassonne (16 décembre 2021), Poitiers (17 décembre 2021), Besançon (20 décembre 2021), Valenciennes (22 décembre 2021), Gap (23 décembre 2021), Ajaccio (07 janvier 2022), Mulhouse (11 janvier 2022), Nantes (12 janvier 2022), Bordeaux (13 janvier 2022), Albi (14 janvier 2022), Avignon (15 janvier 2022), Clermont-Ferrand (21 janvier 2022), Meaux (09 février 2022), Grenoble (10 février 2022), Montpellier (13 février 2022), Strasbourg (21 février 2022).
- Questionnaire diffusé en ligne auprès des bibliothèques patrimoniales françaises, du 14 février au 08 mars 2022.
- Fiche-projet de la rénovation d'une Bibliothèque Municipale Classée, 2010 (anonymat souhaité).

BIBLIOGRAPHIE

ALIX, Yves (dir.), *Le métier de bibliothécaire*, Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2013, 565 pages.

AROT, Dominique (dir.), *Horizon* 2019, *bibliothèque en prospectives*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2011

DIAMENT, Nic (dir.), *Organiser l'accueil en bibliothèque*, Institut de Formation des Bibliothécaires, Villeurbanne, 1997, 198 p.

HENRYOT, Fabienne (dir.), *La fabrique du patrimoine écrit*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2019, 307 pages.

HUCHET, Bernard (dir.), *L'action culturelle en bibliothèque*, Paris, éditions du Cercle de la Librairie, 2008, 324 pages.

JACQUET, Amandine (dir.), *Bibliothèque troisième lieu*, Paris, Association des Bibliothécaire de France, 2015, 98 pages.

MOUREN, Raphaële (dir.), *Manuel du Patrimoine en bibliothèque*, Paris, éditions du cercle de la librairie, 2007, 416 p.

ODDOS, Jean-Paul (dir.), *Le patrimoine : histoire, pratique et perspective*, Paris, éditions du Cercle de la librairie, 1997, 442 p.

OLIVESI, Stéphane, AMBROISE-RENDU, Anne Claude, *Patrimoine et patrimonialisation : les inventions du capital historique (XIXè-XXIè siècle)*, Grenoble, PUG, 2021, 350 p.

WAGNER, Pascal (dir.), Memento du bibliothécaire, ABF, Paris, 2017, 228 p.

Mémoires:

BARBICHE, Jean-Marie, sous la direction de MELOT, Michel, *Le traitement architectural des fonds patrimoniaux dans les BMVR de Champagne-Ardenne*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2008, 92 p.

CAPOT, Cécile, sous la direction de BOYER, Fabrice, *Bibliothèques Universitaires* et lecture publique : quelle coopération, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2019, 138 p.

DARLEGUY, Pauline, sous la direction de MELOT, Michel, *Entre césure et bloc :* la valorisation architecturale des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques de Lecture Publique, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2012, 107 p.

DREAN, Aurélie, sous la direction de ACCART, Jean-Philippe, *Convaincre les décideurs de la valeur des bibliothèques*, mémoire PBD, Villeurbanne, 2018, 117 p.

GERBAULT, Matthieu, sous la direction de SORDET, Yann, *Mise en place d'un plan de conservation à la bibliothèque des 4 piliers de Bourges*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2004, 200 p.

FOUCHER, Tiphaine-Cécile, sous la direction de CLAERR, Thierry, *Pour que vive le patrimoine écrit : démocratiser son accès*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2017, 121 P.

HAEGELE, Vincent, sous la direction de VARRY, Dominique, *Histoire de la BMC de Versailles : inventaire et analyse des archives*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2008, 108 p.

KÖLL, Florence, sous la direction de CHENEY, Nicolas, *Les espaces de convivialité en bibliothèque : inspiration et nouveaux enjeux*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2021, 141 p.

LADRANGE, Guillaume, sous la direction de POULAIN, Martine, *Bibliothécaire en service public*, mémoire de DCB, Villeurbanne, 2013, 86p.

LECLERQ, Natacha, sous la direction de MARTIN, Frédéric, *Valorisation du patrimoine numérisé des bibliothèques françaises sur les réseaux sociaux*, mémoire DCB, Villeurbanne, 2011, 86 p.

LEROMAIN, Emilie, sous la direction de HAQUET, Claire, *BiblioPat, étude d'une communauté professionnelle*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2020, 170 p.

LONGEQUEUE, Hortense, sous la direction de CACHARD, Pierre-Yves, *Avant la lettre*; *la médiation du patrimoine visuel en bibliothèque*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2017, 122 p.

LUTZ, Marion, sous la direction de BERTRAND, Anne-Marie, *La place du public en bibliothèque, accueil, participation et évolutions*; Mémoire DCB, Villeurbanne, 2012, 93 p.

MASSIPE, Alexandre, sous la direction de ERMAKOFF, Thierry, *Extrêmes bibliothèque, l'extrême droite et les bibliothèques en France : 1995-2015*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2015, 100 p.

MILHAT, Morgane, sous la direction de MARCEROU, Philippe, *Collections patrimoniales : quelle stratégie documentaire aujourd'hui ?* Mémoire DCB, Villeurbanne, 2015, 72 p.

PERESAN-ROUDIL, Alice, sous la direction de GIRARD, Aline, *Dans la forêt touffue des bibliothèques numériques patrimoniales françaises : quels choix, quelles stratégies, quelles perspectives ?* Mémoire DCB, Villeurbanne, 2015, 108 p.

PILAIRE, Sophie, sous la direction de DESCHAUX, Jocelyne, *La valorisation du patrimoine écrit et graphique auprès des enfants*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2015, 103 P.

SANDOZ, David, sous la direction de HUCHET, Bernard, *Repenser la médiation culturelle en bibliothèque publique*, *participation et citoyenneté*, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2010, 69 p.

LAURENT, Sophie, sous la direction de SORREL, Christian, *Les expositions à la bibliothèque municipale de la Part-Dieu*, Mémoire CEI, Villeurbanne, 2011, 106 p.

- 77 -

QUINCY, Laureen, sous la direction de MOUREN, Raphaële, *La valorisation des fonds patrimoniaux dans les bibliothèques municipales*, Mémoire CEI, Villeurbanne, ENSSIB, 2013, 79 p.

TOUSTOU, Nadine, sous la direction de COHEN, Evelyne, *Image du patrimoine* et fonction mémorielle, quelles stratégies pour les bibliothèques de lecture publique à l'heure du numérique, Mémoire DCB, Villeurbanne, 2010, 90 p.

Rapports de stage :

BAJARD Agnès, sous la direction de CANET, Nicole, *La politique de conservation* à la médiathèque de Villefranche sur Saône : désherbage en secteur adulte et projet de numérisation des fonds patrimoniaux, Rapport de stage CEI, Villeurbanne, 2011, 124 p.

BLANC, Nathalie, sous la direction de MARTIN, Philippe, *La création de la bibliothèque du District de Bourg en Bresse pendant la Révolution Française*, 1789 - 1798, Mémoire CEI, Villeurbanne, 2011, 121 p.

COMTE, Anne-Marie, *La bibliothèque municipale classée de Pau*, rapport de stage DCB, Villeurbanne, 2003, 76 p.

JAQUET, Amélie, sous la direction de POUCHOT, Stéphanie, *Valorisation du patrimoine sur l'Internet, : des visites virtuelles pour l'inventaire ?* rapport de stage, Villeurbanne, 2011, 78 p.

Rapports officiels:

GAUTIER-GENTES, Jean-Luc, Le contrôle de l'Etat sur le Patrimoine des bibliothèques : aspects législatifs et réglementaires : essai de présentation critique, Villeurbanne, ENSSIB, 1999, 99 p.

STASSE, François, Rapport au ministère de la culture et de la communication sur l'accès aux œuvres numériques conservées dans les bibliothèques publiques, Avril 2005, 16 p

(CC) BY-NC-ND

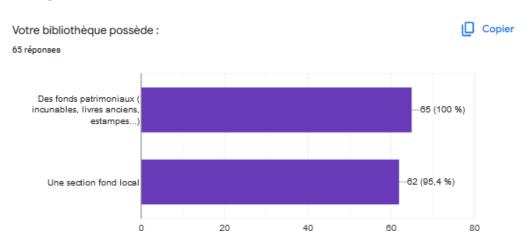
ANNEXES

Table des annexes	
REPONSE DII OHESTIONNAIRE EN LIGNE	Q

ANNEXE 1

RESUME DES REPONSES DU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

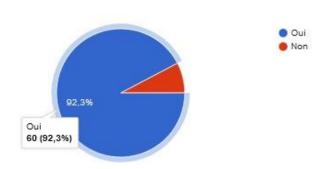
QUESTION 1



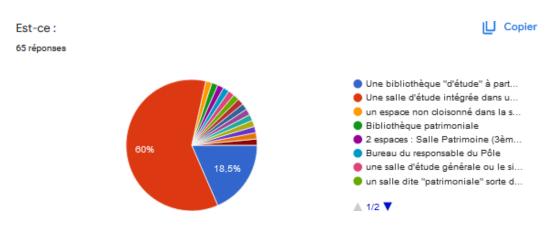
Question 2

Votre bibliothèque dispose t-elle d'un espace dédié à la consultation de ces documents patrimoniaux ?

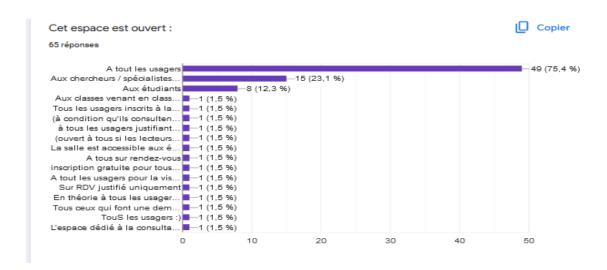
65 réponses



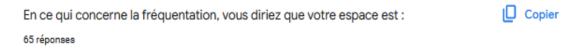
Question 3:

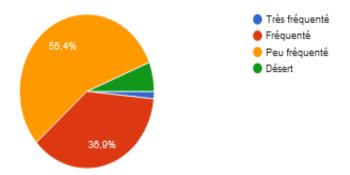


Question 4:



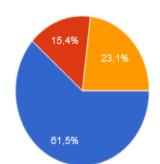
Question 5:





Combien d'agents travaillent directement pour le service patrimoine ? 65 réponses



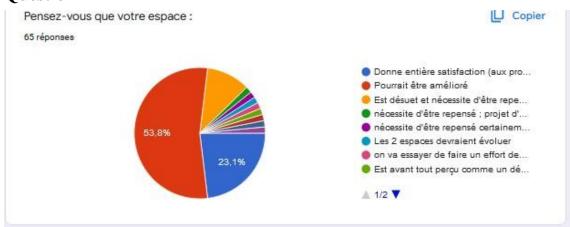




10 ou plus

Question 6

Question 7



GLOSSAIRE

Insertion du glossaire



INDEX

Insertion de l'index.



TABLE DES ILLUSTRATIONS

Salle des Jésuites, Valenciennes(1)	. 31
Graphique questionnaire n°1 (2)	. 37
Graphique questionnaire n°2 (3)	. 38
Graphique questionnaire n°3 (4)	. 38
Salle Occitanie, Montpellier (5)	. 43
<i>L'Exprimante</i> (6)	. 47
Bibbliothèque Fesch, Ajaccio (7)	. 50

TABLE DES MATIERES

d'Utilisa ligne htt _l postal à	tte création est mise à disposition selon le Contrat : « Paternité-I tion Commerciale-Pas de Modification 4.0 France » disponible e p://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.frou par courrie Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco,	n r
· ·	ia 94105, USA	
	ABREVIATIONS	
INTRODUC	TION	11
UN PATRIN	MOINE PROGRESSIVEMENT MIS A L'ECART	13
A.	Des confiscations aux médiathèques	13
1.	Le rôle de la révolution	
2.	La répartition des biens	14
3.	Changement à l'heure du socialisme	
В.	Les effets de la décentralisation	17
1.	Les lois	17
2.	Redonner une importance au patrimoine	19
3.	La médiathèque verrouille-t-elle le patrimoine ?	21
С.	Un sujet sous-étudié ?	22
1.	Une littérature professionnelle trop rare	22
2. professio	Le public curieusement absent des réflexions : une distinction onnelle ?	24
LA SALLE	D'ETUDE : ETAT ET MATERIALISATION	29
A.	Matérialisation de la salle patrimoine	30
1.	Reconnaître et identifier le fonds	30
2.	Des missions trop éloignées des pratiques actuelles ?	33
В.	Un questionnaire pour comprendre	34
1.	Qui sont les interrogés	34
2.	Un espace plus ouvert?	35
3.	Baisse d'usage et manque de personnel	36
L'ŒIL DES	PROFESSIONNELS	41
A.	Une désaffectation progressive	41
1.	Des lieux inadaptés	41
2.	La question des places en salle de consultation	42
3.	Des usages en forte baisse	44
В.	La fin d'une époque	45
1. Lectura	Exemple d'une collaboration pour moderniser le patrimoine :	46



Table des matières

2.	Un besoin de surveillance renforcé	48
3.	La part grandissante du numérique	50
4.	Des lieux vivants	54
C.	Entre désacralisation et représentation	58
1.	Une scission incontournable?	59
2.	Maintenir une impérative singularité	61
3.	La question des espaces inexistants	63
CONCLUSI	ION	67
SOURCES.		73
BIBLIOGRA	APHIE	75
	E	
	S ILLUSTRATIONS	
	S ILLUSTRATIONS	03 01
1 /1 KI H I I H '	> N//	UI